

Délibération 2023-39

Point de l'ordre du jour : V 5.2

Objet : Budget 2024

Vu le code des juridictions financières ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure de Paris-Saclay.

Article 1 : Point V 5.2.1 Tarifs de formation

Le conseil d'administration approuve les tarifs de formation tels que présentés dans le document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Article 2 : Point V 5.2.2 Répartition de la CVEC

Le conseil d'administration approuve la répartition des dépenses financés par la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération en faveur de :

- L'amélioration de l'accueil des étudiants à hauteur de 22 % du budget prévisionnel des recettes 2024
- La culture à hauteur de 19 % du budget prévisionnel des recettes 2024
- La santé/prévention à hauteur de 27 % du budget prévisionnel des recettes 2024
- La médecine de prévention à hauteur de 14 % du budget prévisionnel des recettes 2024
- Le sport à hauteur de 5 % du budget prévisionnel des recettes 2024
- L'action sociale à hauteur de 14 % du budget prévisionnel des recettes 2024

Nombres de votants :

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Article 3 : Point V 5.2.3 Campagne d'emplois 2024

Le conseil d'administration approuve la campagne d'emplois 2024 telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants :

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 1

Article 4 : Point V 5.2.4 Budget initial

Le Conseil d'administration approuve le projet de budget initial 2024 tel que présenté dans le document joint à la présente délibération qui fixent :

- Prévission de recettes encaissables : **103 837 692 €** dont :
 - recettes globalisées : **99 933 739 €**
 - recettes fléchées : **3 909 953 €**

- Autorisations d'engagement : **121 748 451 €** dont :
 - personnel : **81 264 702 €**
 - fonctionnement : **35 306 533 €**
 - investissement : **5 177 216 €**

- Crédits de paiement : **125 250 721 €** dont :
 - personnel : **81 264 702 €**
 - fonctionnement : **36 495 616 €**
 - investissement : **7 490 403 €**

Ce qui conduit à dégager :

- solde budgétaire déficitaire : **21 413 029 €**
- Déficit du compte de résultat prévisionnel : **3 920 258 €**
- Une insuffisance d'autofinancement : **2 459 654 €**
- Prélèvement sur fonds de roulement : **4 289 067 €**

Le budget principal :

- Prévission de recettes encaissables : **99 933 739 €** dont :
 - recettes globalisées : **99 933 739 €**
 - recettes fléchées : **0 €**

- Autorisations d'engagement : **118 603 451 €** dont :

- Masse salariale : **81 264 702 €**
- Autres charges de fonctionnement : **33 941 533 €**
- Dépenses d'investissement : **3 397 216 €**
- Crédits de paiement : **119 923 333 €** dont :
 - Masse salariale : **81 264 702 €**
 - Autres charges de fonctionnement : **34 748 228 €**
 - Dépenses d'investissement : **3 910 403 €**

Le budget Saclay :

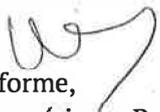
- Prévision de recettes encaissables : **3 909 953 €** dont :
 - recettes globalisées : **0 €**
 - recettes fléchées : **3 909 953 €**
- Autorisations d'engagement : **3 145 000 €** dont :
 - Masse salariale : **0 €**
 - Autres charges de fonctionnement : **1 365 000 €**
 - Dépenses d'investissement : **1 780 000 €**
- Crédits de paiement : **5 327 388 €** dont :
 - Masse salariale : **0 €**
 - Autres charges de fonctionnement : **1 747 388 €**
 - Dépenses d'investissement : **3 580 000 €**

Le plafond d'emplois consolidé est fixé à 1 587 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État de 1 451 ETPT, et le plafond sur ressources propres de 136 ETPT.

Nombres de votants :

Pour : 22
 Contre : 0
 Abstention : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 décembre 2023.


 Pour extrait conforme,
 La présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Nathalie CARRASCO

<p><u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 15/12/2023- D.2023-39</p> <p><u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u> 11/01/2024</p> <p><u>Rendue exécutoire</u> compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le : 22/12/2023</p>	<p><u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

école _____
normale _____
supérieure _____
paris – saclay _____



PROJET DE BUDGET INITIAL

Exercice 2024

présenté par

*Madame Nathalie CARRASCO,
Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay*

– Conseil d'administration du 15 décembre 2023 –

Projet de budget initial

Sommaire

Note de présentation du budget 2024	1
I/ Budget principal	4
I.1/ Budget en encaissements et décaissements	4
I.1.1/ Recettes	5
I.1.2/ Dépenses.....	7
I.1.3/ Solde budgétaire	17
I.2/ Budget en droits constatés.....	18
I.2.1/ Recettes	18
I.2.2/ Dépenses.....	19
I.2.3/ Grands agrégats	20
II/ Budget annexe de l'opération immobilière	22
II.1/ Budget en encaissements et décaissements.....	22
II.1.1/ Recettes	22
II.1.2/ Dépenses	22
II.2/ Budget en droits constatés	23
III/ Budget agrégé	24
Tableaux budgétaires : Budget agrégé	28
Tableaux budgétaires : Budget principal	42
Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération immobilière	47
Documents complémentaires	52
I/ Vie étudiante	53
II/ Adhésions	54

III/ Tarifs de la formation.....	56
III.1/ Formation initiale	56
III.2/ Formation continue.....	59
III.2.1/ Formation continue avec intégration en formation initiale	59
III.2.2/ Formation continue avec groupes spécifiques	60
III.2.3/ Autres.....	60

Projet de budget initial

Note de présentation du budget 2024

En adéquation avec l'ensemble des missions de l'École et les axes stratégiques inscrits dans le contrat quadriennal, le budget initial de l'exercice 2024 a été établi sur la base du projet proposé par la nouvelle gouvernance, présenté lors de l'assemblée générale du 20 juin 2023. Ces principaux axes sont les suivants :

- Développer nos missions cœur que sont la formation et la recherche ;
- Ancrer l'ENS Paris-Saclay dans l'écosystème de l'Université Paris-Saclay suite à son installation sur le campus Paris-Saclay;
- Porter la transition écologique et le développement soutenable en engageant l'école dans la voie du changement et en améliorant les conditions sociales des personnels et usagers ;
- Améliorer le fonctionnement de proximité dans un souci de qualité de service (label « service public+ ») ;
- Maîtriser notre trajectoire scientifique et budgétaire en rationalisant certains coûts et en développant nos ressources propres.

Les grands équilibres de ce budget initial reprennent les mesures nouvelles déclinées dans la lettre d'orientation budgétaire (LOB) votée le 23 juin 2023 :

- Une politique salariale volontariste, émanant des propositions du groupe de travail dialogue social, pour reconnaître les compétences et responsabilités des personnels et mieux les accompagner socialement. Il s'agit également de renforcer l'attractivité des emplois offerts par l'ENS dans un contexte de difficultés de recrutement ;
- Une volonté de poursuivre notre politique d'accompagnement vers le doctorat par une nouvelle formule du dispositif de type « PhD track » et de contribuer à la dynamique de recherche de l'établissement par des financements de thèses dans les laboratoires de l'École ;
- Une programmation des actions permettant la transition écologique par la poursuite des efforts effectués dans le cadre de la gestion bâtiminaire et l'analyse de l'impact de l'activité sur notre environnement. Il s'agit également de s'inscrire dans le cadre du plan de sobriété énergétique voté par notre Conseil d'administration en décembre 2022 et plus largement dans le cadre du schéma directeur DD&RSE que l'École doit produire en 2024 en articulation avec l'Université Paris-Saclay ;

- Un effort particulier sera effectué pour renforcer la professionnalisation des équipes en particulier dans le domaine du pilotage et de la qualité (données, processus). Dans ce cadre également, l'ENS se dotera d'outils pour définir une stratégie pluriannuelle : à ce titre, l'objectif vise à doter notre établissement d'un schéma directeur du numérique (SDN) à l'horizon juillet 2024 et d'un schéma prévisionnel de stratégie immobilière (SPSI) ;
- Par ailleurs, au cours de l'exercice 2024, l'ENS doit proposer des solutions pérennes à la crise du logement étudiant au regard des évolutions du nombre de places allouées à nos élèves et étudiants au sein du guichet unique du plateau de Saclay (GUPS).

Enfin, la lettre d'orientation budgétaire a donné le cadre qui a alimenté le dialogue de gestion avec les services et les départements d'enseignement et de recherche (DER) (campagne d'emplois et demandes d'équipements scientifiques).

L'École doit rester très vigilante à la structure de ses dépenses et aux projets qu'elle peut porter, en s'interrogeant sur leur périmètre optimal dans le contexte de l'Université Paris-Saclay. Elle doit continuer à rechercher des pistes d'économie et à augmenter ses ressources propres comme indiqué dans le projet annuel de performance. A ce titre, la Présidente a annoncé en Conseil Social d'Administration l'arrêt du dispositif des navettes à la rentrée 2024 (0.1M€ en année pleine) et la non compensation de la hausse du tarif de restauration du CROUS à compter de janvier 2024.

Chaque construction budgétaire est l'occasion de rappeler qu'une ENS, compte-tenu de la nature particulière de sa mission, est essentiellement financée par la subvention pour charges de service public (91% des 100 M€ d'encaissements) et contrainte par le volume de sa masse salariale (81 M€ dont la moitié pour les élèves). L'équilibre budgétaire est sensible aux variations des charges de fonctionnement, d'amortissement et de masse salariale. C'est au regard de ces trois volets que doivent s'analyser les risques qui pèsent sur la soutenabilité à venir. La modération des dépenses et la diversification des ressources propres font donc partie des enjeux budgétaires de l'établissement.

Le budget initial 2024 a été construit de manière prudentielle, avec une campagne d'emplois raisonnée validée uniquement sur des projets aboutis ; des investissements limités au regard du rééquipement significatif opéré lors du déménagement de l'École sur le site de Gif-sur Yvette ; des moyens de fonctionnement soclés pour le périmètre formation des DER et majorés de 15% (57k€) pour les laboratoires de recherche conformément à la trajectoire décrite dans la loi de programmation de la recherche (LPR) ; des moyens de fonctionnement pour les services ajustés au niveau des consommations des années antérieures et des besoins spécifiques validés par la présidence.

Il tient compte du financement obtenu dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (2,1 M€ sur 3 ans) qui soutient l'École dans sa volonté de développer ses ressources, de structurer son pilotage et de s'inscrire dans la transition écologique.

Le budget initial 2024 est soumis au conseil d'administration en déficit à hauteur de – 4,0 M€ et le fonds de roulement est mobilisé pour équilibrer des charges de personnel :

- effet automatique de l'augmentation du Smic (salaire minimum de croissance) sur le salaire des normaliens pour un montant de 1,9 M€, mesure qui, si elle n'était pas compensée, mettrait structurellement les écoles normales supérieures dans une impasse financière
- revalorisation du point d'indice financée à hauteur de 50% : 0,6 M€
- retour des élèves normaliens en congés sans traitement en 2022-2023 dont la masse salariale a été financée sur l'exercice précédent : 1,5M€.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des grands agrégats au cours des derniers exercices.

Évolution des grands agrégats entre 2021 et 2024

Exercice	2021	2022	BR2 2023	BI 2024
Résultat de l'exercice	4,8 M€	1,0 M€	-0,8 M€	-3,9 M€
Capacité / insuffisance d'autofinancement	5,9 M€	2,4 M€	0,8 M€	-2,5 M€
Apport / prélèvement sur fonds de roulement	3,1 M€	0,7 M€	-0,4 M€	-4,3 M€
Fonds de roulement	27,5 M€	28,2 M€	27,8 M€	23,5 M€

Le budget principal de l'établissement est tout d'abord présenté dans les pages qui suivent puis le budget annexe de l'opération immobilière et enfin le budget agrégé. Les tableaux budgétaires sont ensuite reportés.

I/ Budget principal

Le budget en encaissements et en décaissements, composé des recettes encaissées (RE), des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP)¹, est tout d'abord présenté puis le budget en droits constatés² est examiné.

I.1/ Budget en encaissements et décaissements

Les différentes enveloppes du budget en encaissements et en décaissements et leur évolution entre le budget rectificatif n°2 (BR2) de l'exercice 2023 et le budget initial (BI) 2024 sont précisées dans le tableau ci-après. Les recettes encaissées sont ensuite examinées puis les dépenses.

¹ Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des AE. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des AE initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Par exception, l'article 181 du décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) prévoit que, s'agissant des dépenses de personnel, les AE sont consommées à hauteur des CP correspondants.

Les recettes budgétaires sont comptabilisées dès lors que l'agent comptable rapproche l'encaissement du titre de recette (RE).

² Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient pu être payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de la situation patrimoniale de l'établissement.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes globalisées			
	AE			CP			RE			
	BR2 2023	BI 2024	Δ = BI-BR	BR2 2023	BI 2024	Δ = BI-BR	BR2 2023	BI 2024	Δ = BI-BR	
Personnel	76,7 M€	81,3 M€	4,5 M€	76,7 M€	81,3 M€	4,5 M€	91,7 M€	91,2 M€	-0,5 M€	SCSP
Fonctionnement	26,9 M€	33,9 M€	7,1 M€	24,9 M€	34,7 M€	9,8 M€	4,8 M€	3,2 M€	-1,6 M€	Autres financements de l'État et publics
Investissement	2,8 M€	3,4 M€	0,6 M€	2,6 M€	3,9 M€	1,3 M€	5,8 M€	5,5 M€	-0,2 M€	Autres recettes propres
Total	106,4 M€	118,6 M€	12,2 M€	104,2 M€	119,9 M€	15,7 M€	102,3 M€	99,9 M€	-2,4 M€	Total
Solde budgétaire : excédent							1,9 M€	20,0 M€		Solde budgétaire : déficit

I.1.1/ Recettes

Le montant prévisionnel des encaissements, qui s'élève à 99,9 M€, est en diminution de – 2,4 M€ entre les exercices 2023 et 2024 pour prendre en compte la notification de la subvention pour charges de service public (SCSP, – 0,5 M€) et les encaissements relatifs aux autres ressources (– 1,8 M€). Les grandes masses des encaissements sont données ci-après.

■ Subvention pour charges de service public : 91,2 M€ (– 0,5 M€)

Le montant prévisionnel de la SCSP, basé sur la pré-notification du 10 novembre 2023, s'élève à 91,2 M€, soit une diminution prévisionnelle de – 0,5 M€ entre les deux exercices. Cette pré-notification détaille les financements nouveaux alloués, dont principalement :

- hausse de la valeur du point d'indice (année pleine, financement partiel à hauteur de 50%) : + 0,8 M€,
- loi de programmation de la recherche (LPR) hors dialogue stratégique et de gestion concernant la recherche et l'innovation (revalorisation des contrats doctoraux, chaires de professeur junior et refonte du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs) : + 0,6 M€,

La variation entre les exercices prend en compte des financements non pérennes obtenus en 2023 et donc non reconduits ou reconduits partiellement en 2024 :

- financements dans le cadre contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) : - 0,4 M€,
- versement du solde de la SCSP 2023 dont le détail n'est pas connu à ce stade : - 0,5 M€.

■ Ressources propres : 8,8 M€ (- 1,8 M€)

La diminution prévisionnelle des ressources propres par rapport au budget rectificatif n° 2023 résulte notamment de :

- l'hypothèse de l'encaissement du solde de contrats de recherche (notamment des financements européens) en 2023 à hauteur de 1,2 M€, qui génère une diminution prévisionnelle : - 1,2 M€,
- d'une prévision d'encaissement sur les contrats basées exclusivement sur les échéances des contrats signés : - 0,6 M€,
- une baisse des recettes de formation continue : - 0,2 M€,
- la prise en compte de la fin des reversements liés au groupement de commande OSA : d'achat : - 0,2 M€,

Ces diminutions masquent toutefois, les actions qui ont été menées pour augmenter les ressources de l'Ecole : augmentation des tarifs de locations, obtention d'un financement dans le cadre du COMP pour pérenniser l'activité de mécénat. Ces actions permettent dès le budget 2024 de prendre en compte une augmentation des locations de + 0,1 M€ sur la base de la réévaluation des tarifs de locations et de l'accueil dans les locaux de l'ENS du GIEC, de prévoir une augmentation des recettes liées au mécénat (+ 0,1 M€). En outre, la taxe d'apprentissage augmente de + 0,2 M€ en raison du report autorisé des recettes perçues tardivement et non consommées en 2023.

Les grands postes des recettes propres sont donnés ci-après :

- droits d'inscription et contribution vie étudiante (CVEC) : 0,8 M€, 9 % des recettes propres,
- taxe d'apprentissage : 0,4 M€, 4% des recettes propres,
- conventions pour des activités de recherche et formation : 5,7 M€, 64% des recettes propres,
- formation continue : 0,3 M€, 3 % des recettes propres,
- autres ressources : 1,7 M€, soit 20% des recettes propres.

Ce dernier montant regroupe diverses recettes récurrentes telles que le remboursement par des écoles partenaires de dépenses occasionnées

pour les concours de recrutement des élèves (0,2 M€), le remboursement de missions d'enseignement de doctorants et de mises à disposition de personnel (au total 0,2 M€), les encaissements suite à des ruptures d'engagement décennal (0,8 M€), des ressources nouvelles au titre du partenariat et mécénat (0,3 M€) et des locations diverses de locaux (0,2 M€).

I.1.2/ Dépenses

Le montant des crédits inscrits au budget s'élève à **118,6 M€ en AE** (+ 12,2 M€) et **119,9 M€ en CP** (+ 15,7 M€).

a/ Dépenses de masse salariale : 81,3 M€ (+ 4,5 M€)

L'augmentation prévisionnelle des dépenses de masse salariale, à hauteur de +4,5 M€ entre la prévision d'exécution 2023 inscrite au budget rectificatif N°2 et le budget initial 2024, est analysée ci-dessous par typologie d'emplois, en distinguant les flux (entrées-sorties), les mesures réglementaires, les mesures établissements et les ajustements d'exercice.

Les mesures impactant à la hausse les dépenses de masse salariale en 2024 sont majoritairement des mesures en faveur du pouvoir d'achat pour les personnels et les élèves normaliens à l'initiative de l'Etat, elles sont très partiellement financées. La campagne d'emplois est quant à elle prudentielle. Elle tient compte de la majorité des préconisations de l'audit réalisé auprès de la Direction des systèmes d'information courant 2023 et intègre l'ensemble des recrutements qui ont fait l'objet d'un arbitrage favorable pour un financement de 3 ans dans le cadre du COMP (contrat d'objectif de moyens et de performance).

▪ Normaliens : 40,5 M€ (+ 1,9 M€)

La prévision de dépenses de masse salariale des élèves normaliens intègre les recrutements de ces dernières années ainsi que les mouvements en cours de scolarité (congé sans traitement, redoublement, joker, fin de scolarité anticipée). Elle prend également en compte les variations induites par les mesures réglementaires en faveur du pouvoir d'achat. C'est la masse salariale des élèves normaliens qui est la plus impactée par ces mesures en raison de leur rémunération calculée dorénavant sur la base de l'indice minimum fonction publique.

□ Mesures réglementaires : + 406 k€

L'impact des mesures réglementaires, qui se répercute de façon pérenne le budget de l'Etablissement pour les élèves normaliens, est de +1,1M€.

Les extensions en année pleine de la revalorisation du SMIC et par conséquent du relèvement de l'indice minimum fonction publique, de la

hausse de la valeur du point fonction publique et des autres mesures conduisent à une augmentation de la masse salariale entre les deux exercices :

- Revalorisation du SMIC au 1er mai 2023 : +270k€,
- Hausse de la valeur du point fonction publique au 1er juillet 2023 : +273k€,
- Augmentation de la prise en charge par l'employeur des frais de transport (de 50% à 75% depuis septembre 2023) : +19k€.

Une nouvelle mesure, effective au 1er janvier 2024, implique un gain de 5 points d'indice à tous les agents de la fonction publique et conduit à une augmentation de la masse salariale de :

- 5 points d'indice supplémentaires : + 548k€

La déduction de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat versée à l'automne 2023 à hauteur de 703k€ vient diminuer la masse salariale des élèves normaliens.

- Prime exceptionnelle pouvoir d'achat : - 703k€

□ **Flux des entrées et sorties : + 1,5 M€**

Nombre de normaliens élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés et nombre de normaliens en congé sans traitement entre 2017 et 2024

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	BR 2 2023	BI 2024
ETP au 31/12	904	918	905	909	920	902	955	950
ETPT	882	903	909	904	907	911	914	947
CST au 31/12	119	107	110	110	79	99	74	74

▪ **Personnels « ENS » : 35,1 M€ (+ 1,6 M€)**

L'évolution prévisionnelle des dépenses de masse salariale des personnels dits « ENS » (titulaires et contractuels, hors normaliens et hors personnels financés sur des contrats de recherche ou intervenant en formation continue) entre le budget rectificatif de fin d'exercice 2023 et le budget initial 2024, d'un montant de + **1,6 M€**, est détaillée ci-dessous.

❑ **Mesures réglementaires : + 447 k€**

L'impact des mesures réglementaires, qui se répercute de façon pérennes le budget de l'Etablissement pour les personnels « ENS », est de +638k€.

Les extensions en année pleine de la revalorisation du SMIC et par conséquent du relèvement de l'indice minimum fonction publique, de la hausse de la valeur du point fonction publique et des autres mesures conduisent à une augmentation de la masse salariale entre les deux exercices :

- Revalorisation du SMIC au 1er mai 2023 : +12k€
- Hausse de la valeur du point fonction publique au 1er juillet 2023 : +225k€
- Relèvement des grilles indiciaires Cat B et Cat C : +14k€
- Augmentation de la prise en charge par l'employeur des frais de transport (de 50% à 75% depuis septembre 2023) : +9k€
- Revalorisation de la RIFSEEP (circulaire de septembre 2023 avec effet rétroactif au 1er janvier 2023 +11k€ et régularisations des effets rétroactifs des revalorisations antérieures : -20k€) : -8k€
- Revalorisation de la PRES à compter de septembre 2023 : +11k€

Une nouvelle mesure, effective au 1er janvier 2024 prévoyant un gain de 5 points, conduit à une augmentation de la masse salariale de : +188k€

La déduction de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat versée à l'automne 2023 à hauteur de 191k€ vient diminuer la masse salariale des personnels « ENS » : -191k€.

La poursuite des mesures LPR avec la revalorisation du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs (+109k€), de la rémunération des doctorants contractuels à compter du 1er janvier 2024 (+33k€) et la poursuite du déploiement du versement de la RIPEC C3 aux enseignants-chercheurs avec une cible de 45% des EC en 2027 (+44k€) : +186k€.

❑ **Flux d'entrées sorties : +723k€**

De fortes contraintes budgétaires pèsent sur l'établissement en raison de l'inflation et des financements partiels des mesures. La campagne d'emplois 2024 est donc prudentielle. Elle tient compte cependant d'une majorité des préconisations de l'audit DSI réalisé en 2023. Elle intègre également l'ensemble des recrutements qui ont fait l'objet d'un arbitrage favorable pour un financement de 3 ans dans le cadre du COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance, 0,6 M€). Par ailleurs, la vacance frictionnelle constatée sur les derniers exercices étant très forte, celle-ci est

prise en compte dès l'élaboration du budget initial et réduit la prévision de 500k€, un réajustement sera effectué en budget rectificatif si cela s'avérait nécessaire.

Les mouvements de personnels intervenus en 2023 ainsi que ceux qui devraient intervenir en 2024 (postes à pourvoir, arbitrage de la campagne d'emplois et départs prévus) conduiraient à une augmentation prévisionnelle de la masse salariale de +1, 3M€.

❑ **Glissement vieillesse technicité³ (GVT) positif : + 350 k€**

Le GVT positif, qui prend en compte les avancements d'échelon et de grade ainsi que les promotions de corps (GVT négatif comptabilisé avec les flux de personnels) conduit à une augmentation prévisionnelle de + **350 k€** (non financée par la SCSP).

❑ **Mesures à l'initiative de l'établissement : + 119 k€**

Des mesures pour les personnels ont été présentées aux instances de l'Ecole en 2023 afin de renforcer l'attractivité de l'Ecole et mettre en place de nouvelles mesures sociales :

Mesures visant à soutenir la montée en puissance de la Direction des systèmes d'information (hors entrées- sorties) : +32k€

Augmentation de la prise en charge employeur pour la restauration au CROUS, mise en place d'un dispositif de place en crèche et revalorisation du quotient familial : +25k€

Mesures pour les personnels (reprise d'ancienneté, réévaluation des rémunérations des personnels au forfait et des personnels indicés, dispositif

³ Le GVT se décline en trois composantes :

- Effet glissement : impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Cet effet est le plus soumis à la politique de l'établissement.
- Effet vieillesse : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de rémunération, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté, et qui se traduit par un avancement sur grille indiciaire ;
- Effet technicité : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de grade ou de corps et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles, ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

Le GVT dû au glissement est comptabilisé avec les flux des personnels, ce que l'on entend par GVT dans la présentation correspond à l'effet vieillesse et l'effet technicité et est encore appelée GVT positif.

d'astreintes, de permanences et d'heures supplémentaires) : +62k€.

- **Personnels financés sur des contrats de recherche et prestations de formation continue : 5,6 M€ (+ 1,0 M€)**

Le montant prévisionnel des dépenses de masse salariale relatives à l'activité contractuelle des laboratoires de recherche gérée par l'École et, dans une moindre mesure, de celle liée à la formation est en augmentation de + 1,1 M€ entre les deux exercices et celle de la formation continue en diminution de – 0,1 M€.

- **Synthèse**

La répartition prévisionnelle des dépenses de masse salariale inscrites au budget initial par catégorie de personnels est précisée ci-après.

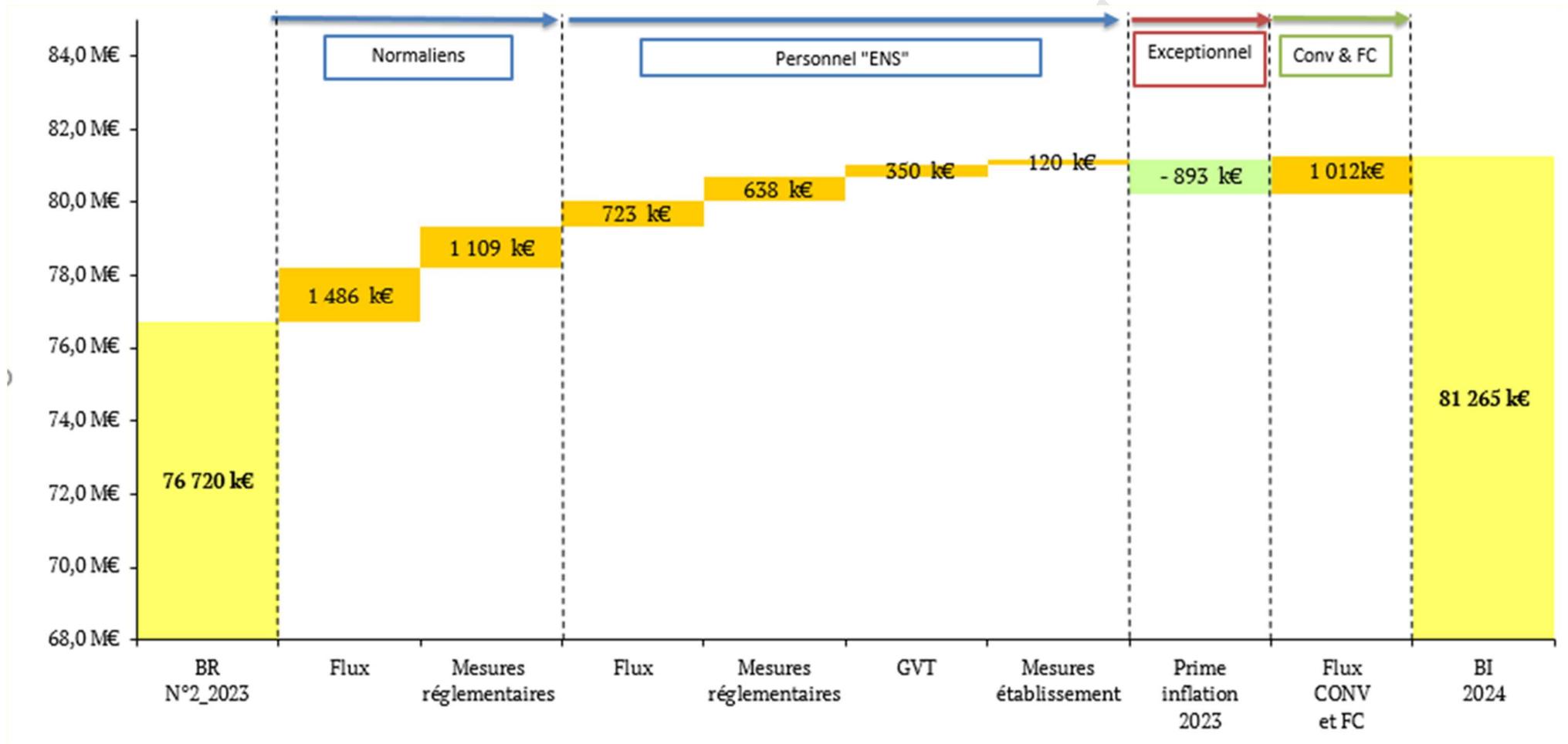
Décomposition des dépenses de masse salariale

Budget initial 2024				
Exercice	BR 2 2023	Variation	BI 2024	%
Normaliens	38,6M€	1,9M€	40,5M€	50%
Personnels "ENS" ⁽¹⁾	33,5M€	1,6M€	35,1M€	43%
Conventions	4,2M€	1,1M€	5,3M€	7%
Formation continue	387,6K€	-0,1 M€	285,4K€	0%
Total	76,7M€	4,5M€	81,2M€	100%

(1) : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

Les différentes variations de la dépense prévisionnelle de masse salariale entre le budget rectificatif de fin d'exercice 2023 et le budget initial 2024 sont résumées sur le graphique en cascade qui suit.

Évolution prévisionnelle de la masse salariale entre le budget rectificatif n°2 2023 et le budget initial 2024



- ETPT (équivalent temps plein travaillé)

Le plafond des emplois Etat est modifié pour prendre en compte le transfert d'un poste au LUMEN et réajuster la répartition par statut titulaire et contractuel. Le plafond établissement est également modifié pour prendre en compte les emplois financés par des contrats de recherche.

Tableau des emplois

Tableau des emplois 2024- Variable entre le budget initial et le budget rectificatif - CA décembre 2023												
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT												
Catégories d'emplois		Nature des emplois		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
				Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
				BR 2023	BI 2024	Δ = BI-BR	BR 2023	BI 2024	Δ = BI-BR	BR 2023	BI 2024	Δ = BI-BR
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires	172	172	0					172	172	0
		CDI	0	0	0	5	5	0	5	5	0	
	Non permanents	CDD	85	85	0	76	95	19	161	180	19	
Sous-total enseignants-chercheurs			257	257	0	81	100	19	338	357	19	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			982	982	0				982	982	0	
BIATSS	Permanents	Titulaires	120	110	-10					120	110	-10
		CDI	23	23	0	3	3	0	26	26	0	
	Non permanents	CDD	70	79	9	28	34	6	98	113	15	
Sous-total Biatss			213	212	-1	31	37	6	244	249	5	
Totaux			1 452	1 451	-1	111	136	25	1 563	1 587	24	
									Plafond global des emplois voté par le CA			
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 451									

b/ Fonctionnement hors masse salariale : AE = 33,9 M€ et CP = 34,7 M€

Une part importante des dépenses de fonctionnement hors masse salariale correspond aux contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN).

▪ Contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN) : AE = 17,2 M€ et CP = 20,4 M€

Dans le cadre de sa politique de diffusion des normaliens vers d'autres établissements, l'École transfère des fonds aux établissements employeurs d'anciens normaliens ayant obtenu un contrat doctoral spécifique pour normalien. Au vu de la simplification de la gestion des CDSN au sein de l'établissement mise en place au 1^{er} janvier 2024, le budget initial prévoit l'enveloppe nécessaire pour couvrir le conventionnement de toutes les cohortes antérieures à septembre 2024, pour lesquelles la contractualisation n'a pu aboutir au 31/12/2023 et le paiement de l'échéance annuelle et des échéances antérieures pour l'ensemble des cohortes dont la contractualisation est effective au 31/12/2023 ainsi que celles dont le rattrapage est prévue sur le budget 2024 (17,2 M€ en AE et 20,4 M€ en CP). Ce rattrapage explique la variation constatée avec le BR2-2023 (+ 7,2 M€ en AE et + 10,5 M€ en CP).

▪ Formation et aides aux étudiants : 1,9 M€ en AE et 2,0 € en CP

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de formation et aides aux étudiants est précisée ci-après. Des dépenses mutualisées, telles que photocopies, reprographie et divers logiciels, s'ajoutent aux charges directes.

- Dotation des départements : 0,3 M€ (AE=CP).** Comme indiqué dans la lettre d'orientation budgétaire, l'enveloppe de la dotation des départements d'enseignement pour la formation, qui correspond aux crédits récurrents alloués par l'École et vise à couvrir les dépenses de fonctionnement, est reconduite et elle s'élève à 0,3 M€.
- Bourses (normaliens à titre étranger, *PhD track*, plan égalité et étudiants en mobilité entrante) et aides à la mobilité sortante des normaliens :** 0,7 M€ en AE et 0,8 M€ en CP (une partie étant financée dans le cadre du programme Erasmus et le mécénat).
- Activités transverses du diplôme, carrières normaliennes et insertion professionnelle :** 0,2 M€ (AE = CP).
- Conventions,** notamment suite à des succès à des appels à projet de l'Université Paris-Saclay et au report exceptionnel des crédits de taxe d'apprentissage non consommés, perçus en 2023 : 0,3 M€ (AE= CP).
- Concours** (gestion des concours par le service informatique de l'Institut national polytechnique de Toulouse et remboursement à des Écoles

partenaires) : 0,3 M€ (AE=CP).

❑ **Formation continue** : 0,0 M€ (AE=CP).

▪ **Recherche : 3,2 M€ (AE=CP)**

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de recherche est donnée ci-dessous.

❑ **Dotation et dispositifs incitatifs** : 0,7 M€ (AE=CP). L'enveloppe de la dotation des unités de recherche (fonctionnement, petits équipements et enveloppe « intervention ») s'élève à 0,6 M€. Des dispositifs incitatifs, tels que Booster (BONUS pour Opérations Stratégiques INTERNATIONALES), In-pulse (INITIATIVES pour Projets Ultra-SELECTIFS), le fonds d'amorçage recherche et les professeurs invités courts séjours (les longs séjours sont comptabilisés avec la masse salariale), complètent la dotation de l'École pour un montant de 0,1 M€.

❑ **Conventions de recherche** : 2,6 M€ (AE=CP)

▪ **Dépenses d'exploitation et de maintenance : 9,2 M€ en AE et 6,4 M€ en CP**

Le poste des dépenses d'exploitation et de maintenance fait l'objet d'un suivi régulier. À l'occasion du renouvellement des marchés publics, l'École a en outre choisi les prestataires les mieux-disants permettant ainsi de trouver des pistes d'économie tout en préservant la qualité de la maintenance du bâtiment et en prenant en compte l'impact environnemental. Elle élabore également un plan de sobriété énergétique pour maîtriser les coûts des fluides.

Ainsi, les crédits inscrits au budget initial s'élèvent à 9,3 M€ en AE et 6,4 M€ en CP. Les variations constatées entre le BR2-2023 et le BI 2024 (AE = + 1,3 M€ et CP = -0,4 M€) sont dues :

- Reprogrammation des marchés multitechniques en 2024 : + 1,6 M€ en AE,
- Diminution des consommations de fluides : impact estimé à - 0,4 M€ (AE = CP),
- Diminution de l'entretien non technique dans le cadre de la renégociation des marchés en 2023 : -0,1 M€ en CP
- Augmentation des coûts de gardiennage dans le cadre du plan vigipirate renforcé : + 0,1 M€ en CP (AE = CP).

▪ **Dépenses informatiques : 1,1 M€ (AE = CP)**

Les dépenses informatiques mutualisées (e-Campus, visioconférences, logiciels de calcul scientifique, impression, téléphonie, création de vidéos...) pèsent pour 0,4 M€ sur le budget de l'établissement. À ces dépenses doivent être ajoutés des logiciels de gestion ou bâtiminaire (par exemple, Cocktail (Système d'information pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche)), des maintenances (par exemple, audiovisuel) et la contribution au réseau informatique Paris-Saclay pour un montant total de 0,6 M€.

▪ **Équipements mutualisés : 0,5 M€ (AE = CP)**

La contribution de l'École aux équipements mutualisés (Plaine des sports, Lumen, piscine, Mésocentre de calcul Ruche) est évaluée à 0,5 M€ soit + 0,1 M€ par rapport au BR2-2023. En année pleine, elle est estimée à 0,7 M€.

▪ **Autres dépenses : 2,1 M€ en AE et 2,2 M€ en CP**

Le montant des autres dépenses diminue de – 0,1 M€ par rapport au BR2-2023. En effet, les arbitrages réalisés dans le cadre du dialogue de gestion avec les directions, ont conduits à rationaliser les demandes et à réajuster si nécessaire les demandes exprimées au regard des consommations de crédits constatées sur les années passées.

Ce poste regroupe les dépenses récurrentes de l'établissement non listées ci-dessus :

- remboursement de mises à disposition de personnel et de missions d'enseignement (0,5 M€ AE=CP),
- documentation électronique et papier et abonnements à des revues (0,3 M€ AE=CP),
- dispositifs d'accompagnement des personnels, dont les navettes, le FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), la prise en charge du coût de la formation des apprentis, le renforcement de la formation (0,6 M€ AE=CP),
- adhésions et cotisations à des organismes d'intérêt général (0,2 M€ AE=CP),
- développement du partenariat : 0,1 M€ dont 41k€ financés dans le cadre du COMP
- autres dont communication et risques juridiques (0,4 M€ en AE et 0,5 M€ en CP).

c/ Investissement : AE = 3,4 M€ et CP = 3,9 M€

L'Ecole ayant entrepris une campagne significative de renouvellement des équipements lors de son arrivée sur le plateau de Moulon, les investissements ont été limités dans le cadre du dialogue de gestion. Les DER et unités de recherche ont été incités à financer des dépenses via des financements *ad hoc*.

- **Recherche et formation : AE = 2,6 M€ et CP = 3,0 M€**

Des équipements financés par des conventions de recherche et de formation sont prévus pour un montant total de 2,1 M€ en AE et 2,6 M€ en CP.

Enfin, sont pris en compte, au titre de l'enveloppe récurrente formation et recherche, 0,4 M€ (AE=CP) pour des investissements scientifiques.

- **Bâtimentaire et informatique : 0,8 M€ (AE = CP)**

L'enveloppe est destinée à financer les petits travaux d'aménagement du bâtiment (0,4 M€ AE = CP), des dépenses informatiques bâtimentaires, de sécurité numérique (0,4 M€ AE = CP).

I.1.3/ Solde budgétaire

Le décalage entre les encaissements et les décaissements conduit à un solde budgétaire⁴ prévisionnel déficitaire à hauteur de – 20,0 M€ constitués notamment de 12,2 M€ au titre du paiement des échéances antérieures à 2024 des CDSN, de 4,0M€ de masse salariale (revalorisation salariale réglementaire financée partiellement et CST).

⁴ Le solde budgétaire correspond à l'écart entre les recettes encaissées (RE) et les crédits de paiement (CP) (dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement. Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire selon les exercices.

I.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient été payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements (qui valorisent l'usure des biens immobilisés ou leur obsolescence au fil des années), provisions, dépenses réalisées en attente de facture, de même que les recettes non encaissables : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de l'état prévisionnel de la situation patrimoniale de l'établissement.

I.2.1/ Recettes

Les recettes en droits constatés sont prévues à hauteur de **105,7 M€** avec la décomposition donnée ci-après.

■ Produits : 104,1 M€

Les principaux composants des recettes de fonctionnement sont les suivants :

- subvention pour charges de service public (SCSP) : 91,2 M€,
- recettes liées à la recherche et à la formation : 8,5 M€,
- droits d'inscription et CVEC : 0,8 M€,
- formation continue : 0,2 M€,
- taxe d'apprentissage : 0,4 M€
- engagement décennal : 1,2 M€,
- reprise de provision et neutralisation de l'amortissement : 0,9 M€,
- divers : 0,9 M€ (concours, partenariat, conventions de mise à disposition, locations).

■ Ressources : 1,6 M€

Le montant des recettes prévisionnelles d'investissement correspond essentiellement à l'Equipex e-Diamant auquel s'ajoute quelques subventions pour la formation et la recherche.

I.2.2/ Dépenses

Le montant des dépenses en droits constatés s'élève à **111,4 M€**.

■ Masse salariale : 81,3 M€

Le montant des dépenses de masse salariale en droits constatés diffère de celui montant des dépenses décaissées car il prend en compte les charges à payer ainsi que les passifs sociaux.

■ Fonctionnement hors masse salariale : 26,7 M€ dont

- reversement aux établissements bénéficiant de contrats doctoraux fléchés (CDSN) : 10,5 M€,
- formation et recherche : 4,7 M€,
- exploitation et de maintenance : 6,4 M€
- dépenses informatiques : 1,1 M€
- équipements mutualisés : 0,5 M€
- autres dépenses : 1,1 M€
- dotation aux amortissements hors bâtiment : 2,4 M€.

Les amortissements non neutralisés, correspondant avant tout à des équipements scientifiques acquis dans le cadre du programme Foster ou du PPI, sur la dotation ou des conventions avec des industriels pèsent pour 1,5 M€ sur les charges.

■ Investissement : 3,4 M€ dont

- 2,6 M€ pour des équipements scientifiques dont 0,7 M€ au titre des équipements inscrits dans le programme pluriannuel d'investissement,
- 0,8 M€ pour des équipements informatiques et aménagements bâtimentaires.

I.2.3/ Grands agrégats⁵

Le budget prévisionnel est déficitaire à hauteur de – 3,9 M€ ce qui conduit l'établissement à financer sur son fonds de roulement⁶ l'effet de l'augmentation du SMIC pour les normaliens (+ 1,9 M€) en 2024 ainsi que la hausse des dépenses de fluides (+ 1,9 M€), ce qui ne peut être une situation durable. Ce déficit conduit l'établissement à une insuffisance d'autofinancement de – 2,5 M€ et à financer les équipements hors financement sur subvention par prélèvement sur le fonds de roulement.

Le prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement s'élève à 4,3 M€.

Les grandes masses du budget en droits constatés sont données dans les tableaux ci-après.

⁵ Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, les éléments non encaissables sont intégrés en droits constatés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Un compte de résultat négatif nécessite un prélèvement sur fonds de roulement et n'est possible que pour financer des dépenses exceptionnelles et ponctuelles de fonctionnement qui génèreraient un déficit conjoncturel. Il nécessite l'autorisation du recteur d'académie

Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice, mesuré par la différence entre les produits et les charges de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que des investissements ou des remboursements de dettes. Une insuffisance de financement (IAF) qui ne serait pas compensée par des financements externes de l'actif, nécessite un prélèvement sur le fonds de roulement.

⁶ Le fonds de roulement constitue un excédent de ressources stables qui permet de financer une partie des besoins de l'établissement. Il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est respecté et l'établissement dispose, grâce au fonds de roulement, d'un excédent de ressources qui lui permettra de financer des besoins ponctuels de fonctionnement ou des investissements.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR2 2023	BI 2024	BI-BR		BR2 2023	BI 2024	BI-BR
Personnel	76,7 M€	81,3 M€	4,5 M€	Subventions de l'État	91,8 M€	91,3 M€	-0,5 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	27,8 M€	26,7 M€	-1,0 M€	Autres subventions	8,7 M€	4,3 M€	-4,4 M€
				Autres produits	3,3 M€	8,5 M€	5,2 M€
Total des charges	104,5 M€	108,0 M€	3,5 M€	Total des produits	103,7 M€	104,1 M€	0,3 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	0,8 M€	3,9 M€	
Total	104,5 M€	108,0 M€		Total	104,5 M€	108,0 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR2 2023	BI 2024	BI-BR
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-0,8 M€	-3,9 M€	-3,2 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,3 M€	2,4 M€	0,1 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,7 M€	0,9 M€	0,2 M€
= CAF ou IAF	0,8 M€	-2,5 M€	-3,3 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR2 2023	BI 2024	BI-BR		BR2 2023	BI 2024	BI-BR
Insuffisance d'autofinancement		2,5 M€		Capacité d'autofinancement	0,8 M€		
Investissements	3,1 M€	3,4 M€	0,3 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	1,8 M€	1,6 M€	-0,3 M€
Total des emplois	3,1 M€	5,9 M€		Total des ressources	2,7 M€	1,6 M€	
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	0,4 M€	4,3 M€	

II/ Budget annexe de l'opération immobilière

Le budget 2023 de l'opération immobilière correspond au paiement des dernières situations de travaux des entreprises ainsi qu'aux dépenses nécessaires pour exécuter les travaux de finition et de reprise de malfaçons. À date, les opérations de la livraison à soi-même (LASM) du bâtiment conduisant au paiement de la TVA sont prévues en 2024.

II.1/ Budget en encaissements et décaissements

II.1.1/ Recettes

Le solde du financement de l'opération immobilière est inscrit pour un montant 3,9 M€.

II.1.2/ Dépenses

Le solde des autorisations d'engagement (AE) est inscrit au budget initial 2024 (3,1 M€) et les crédits de paiement (CP) hors LASM s'élèvent à 5,3 M€.

AE, CP et solde budgétaire											
Dépenses							Recettes fléchées				
	AE			CP			RE				
	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = \text{BI} - \text{BR}$	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = \text{BI} - \text{BR}$	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = \text{BI} - \text{BR}$		
Personnel										Financements de l'État fléchés	
Fonctionnement	0,7 M€	1,4 M€	0,6 M€	0,8 M€	1,7 M€	0,9 M€		3,9 M€	3,9 M€	Financements publics fléchés	
Investissement	1,5 M€	1,8 M€	0,3 M€	1,5 M€	3,6 M€	2,1 M€				Recettes propres fléchées	
Total	2,2 M€	3,1 M€	0,9 M€	2,3 M€	5,3 M€	3,0 M€		3,9 M€	3,9 M€	Total	
Solde budgétaire : excédent											Solde budgétaire : déficit
							2,3 M€	1,4 M€			

II.2/ Budget en droits constatés

Le montant prévisionnel des recettes encaissables et des dépenses décaissables en droits constatés s'élève à 16,2 M€ dont 8,8 M€ au titre des opérations relatives aux amortissements.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = BI-BR$		BR2 2023	BI 2024	$\Delta = BI-BR$
Personnel				Subventions de l'État			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	10,3 M€	11,5 M€	1,2 M€	Autres subventions	1,0 M€	1,7 M€	0,7 M€
				Autres produits	9,3 M€	9,7 M€	0,5 M€
Total des charges	10,3 M€	11,5 M€	1,2 M€	Total des produits	10,3 M€	11,5 M€	1,2 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte			
Total	10,3 M€	11,5 M€		Total	10,3 M€	11,5 M€	

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = BI-BR$		BR2 2023	BI 2024	$\Delta = BI-BR$
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement			
Investissements	1,5 M€	3,6 M€	2,1 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	1,5 M€	3,6 M€	2,1 M€
Total des emplois	1,5 M€	3,6 M€	2,1 M€	Total des ressources	1,5 M€	3,6 M€	2,1 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement			

III/ Budget agrégé

Le budget agrégé consolide les données du budget principal de l'établissement et du budget de l'opération immobilière. Les principaux agrégats à l'issue du budget initial 2023 sont les suivants.

■ Enveloppes limitatives

- autorisations d'engagement : 121,7 M€ dont
 - masse salariale : 81,3 M€
 - autres charges de fonctionnement : 35,3 M€
 - dépenses d'investissement : 5,2 M€
- crédits de paiement : 125,3 M€ dont
 - masse salariale : 81,3 M€
 - autres charges de fonctionnement : 36,5 M€
 - dépenses d'investissement : 7,5 M€

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = \text{BI}-\text{BR}$	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = \text{BI}-\text{BR}$	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = \text{BI}-\text{BR}$	
Personnel	76,7 M€	81,3 M€	4,5 M€	76,7 M€	81,3 M€	4,5 M€	102,3 M€	99,9 M€	-2,4 M€	Recettes globalisées
							91,7 M€	91,2 M€	-0,5 M€	SCSP
Fonctionnement	27,6 M€	35,3 M€	7,7 M€	25,7 M€	36,5 M€	10,8 M€	4,8 M€	3,2 M€	-1,6 M€	Autres financements de l'État et publics
							5,8 M€	5,5 M€	-0,2 M€	Autres recettes propres
Investissement	4,3 M€	5,2 M€	0,9 M€	4,1 M€	7,5 M€	3,4 M€		3,9 M€	3,9 M€	Recettes fléchées : projet immobilier
								3,9 M€	3,9 M€	Autres financements publics
Total	108,6 M€	121,7 M€	13,2 M€	106,6 M€	125,3 M€	18,7 M€	102,3 M€	103,8 M€	1,5 M€	Total
Solde budgétaire : excédent							4,3 M€	21,4 M€	17,2 M€	Solde budgétaire : déficit

■ Équilibre du budget

- solde budgétaire déficitaire : - 21,4 M€
- diminution prévisionnelle de trésorerie : - 25,8 M€
- déficit du compte de résultat prévisionnel : - 3,9 M€
- insuffisance d'autofinancement prévisionnelle : - 2,5 k€
- variation du fonds de roulement (prélèvement) : - 4,3 M€

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = BI-BR$		BR2 2023	BI 2024	$\Delta = BI-BR$
Personnel	76,7 M€	81,3 M€	4,5 M€	Subventions de l'État	91,8 M€	91,3 M€	-0,5 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	38,1 M€	38,2 M€	0,1 M€	Autres subventions	9,8 M€	6,0 M€	-3,7 M€
				Autres produits	12,5 M€	18,2 M€	5,7 M€
Total des charges	114,8 M€	119,5 M€	4,7 M€	Total des produits	114,0 M€	115,5 M€	1,5 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	0,8 M€	3,9 M€	
Total	114,8 M€	119,5 M€		Total	114,8 M€	119,5 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = BI-BR$
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-0,8 M€	-3,9 M€	-3,2 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11,6 M€	11,9 M€	0,3 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10,0 M€	10,4 M€	0,4 M€
= CAF ou IAF	0,8 M€	-2,5 M€	-3,3 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR2 2023	BI 2024	$\Delta = BI-BR$		BR2 2023	BI 2024	$\Delta = BI-BR$
Insuffisance d'autofinancement		2,5 M€		Capacité d'autofinancement	0,8 M€		
Investissements	4,6 M€	7,0 M€	2,4 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	3,3 M€	5,1 M€	1,8 M€
Total des emplois	4,6 M€	9,4 M€	2,4 M€	Total des ressources	4,2 M€	5,1 M€	1,8 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	0,4 M€	4,3 M€	

Le plafond des emplois s'élève à 1 587 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État qui est de 1 451 ETPT.

Les différents tableaux du budget agrégé puis du budget principal de l'établissement et enfin du budget annexe de l'opération immobilière sont donnés dans les pages qui suivent.

Des documents complémentaires venant en appui au budget sont donnés à la fin.

Projet de budget initial

Tableaux budgétaires : Budget agrégé

Tableau des emplois 2024- Variable entre le budget initial et le budget rectificatif - CA décembre 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois		Nature des emplois		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
				Emplois sous plafond État			Emplois financés hors SCSP			Global		
				en ETPT			en ETPT			en ETPT		
				BR 2023	BI 2024	Δ = BI- BR	BR 2023	BI 2024	Δ = BI- BR	BR 2023	BI 2024	Δ = BI- BR
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires		172	172	0				172	172	0
		CDI		0	0	0	5	5	0	5	5	0
	Non permanents	CDD		85	85	0	76	95	19	161	180	19
Sous-total enseignants-chercheurs				257	257	0	81	100	19	338	357	19
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS				982	982	0				982	982	0
BIATSS	Permanents	Titulaires		120	110	-10				120	110	-10
		CDI		23	23	0	3	3	0	26	26	0
	Non permanents	CDD		70	79	9	28	34	6	98	113	15
Sous-total Biatss				213	212	-1	31	37	6	244	249	5
Totaux				1 452	1 451	-1	111	136	25	1 563	1 587	24
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État				1 451								
										Plafond global des emplois voté par le CA		

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BR2-2023	BI - 2024	BR2-2023	BI - 2024	BR2-2023	BI - 2024	
Personnel	76 731 427	81 264 702	76 731 427	81 264 702	102 293 672	99 933 739	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	22 674 363	23 866 340	22 674 363	23 866 340	91 670 190	91 163 977	Subvention pour charges de service public
					144 046	90 000	Autres financements de l'Etat
					121 560	74 000	Fiscalité affectée
Fonctionnement	27 576 972	35 306 533	25 740 526	36 495 616	4 702 887	3 140 258	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	9 670 422	9 841 288	9 670 422	9 841 288	5 654 988	5 465 504	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	17 906 551	25 465 245	16 070 105	26 654 328			
					-	3 903 953	Recettes fléchées **
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	4 254 213	5 177 216	4 080 232	7 490 403	-	3 903 953	Autres financements publics fléchés
<i>Dont AE = CP</i>	709 262	3 397 216	709 262	3 397 216	0	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	3 544 951	1 780 000	3 370 970	4 093 187			
TOTAL DES DÉPENSES	108 562 612	121 748 451	106 552 185	125 250 721	102 293 672	103 837 692	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent					-		
					4 258 514	21 413 029	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGE

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150	81 050 943	81 050 943	34 603 533	35 708 616	5 177 216	7 490 403	120 831 692	124 249 962
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 602 204	12 602 204	594 983	594 983	70 899	70 899	13 268 086	13 268 086
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	41 667 970	41 667 970	817 102	817 102	318 621	318 621	42 803 693	42 803 693
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 258 395	2 258 395	17 169 245	20 372 690	-	-	19 427 640	22 631 085
D105 - Bibliothèques et documentation	489 326	489 326	300 000	300 000	-	-	789 326	789 326
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	399 227	399 227	62 577	62 577	30 000	30 000	491 804	491 804
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	3 464 192	3 464 192	762 967	762 967	218 662	218 662	4 445 821	4 445 821
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 635 796	5 635 796	1 283 020	1 563 020	1 929 844	2 443 031	8 848 660	9 641 847
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	0	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	0	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 013 674	1 013 674	114 889	114 889	8 190	8 190	1 136 753	1 136 753
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	49 960	49 960	117 000	117 000	-	-	166 960	166 960
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	10 000	10 000	-	-	10 000	10 000
D114 - Immobilier	2 297 987	2 297 987	10 889 750	8 427 388	2 200 000	4 000 000	15 387 737	14 725 375
D115 - Pilotage et support	11 172 212	11 172 212	2 482 000	2 566 000	401 000	401 000	14 055 212	14 139 212
Programme 231	213 759	213 759	703 000	787 000	0	0	916 759	1 000 759
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	632 000	716 000	-	-	632 000	716 000
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	213 759	213 759	71 000	71 000	-	-	284 759	284 759
Total	81 264 702	81 264 702	35 306 533	36 495 616	5 177 216	7 490 403	121 748 451	125 250 721

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGE

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	91 163 977,00	-	-	-	-	-	-	-	91 163 977
Droits d'inscription	-	-	-	-	735 200,00	-	-	-	735 200
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	257 419,00	-	-	-	257 419
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	350 000,00	-	-	-	350 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 072 837,00	-	-	-	2 072 837
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	0
ANR investissements d'avenir	-	-	-	681 931,00	-	-	3 903 953,00	-	4 585 884
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	1 014 214,00	-	-	-	-	1 014 214
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	144 803,00	-	-	-	-	144 803
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	152 598,00	-	-	-	-	152 598
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	90 000,00	-	1 146 712,00	-	-	-	-	1 236 712
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	291 000,00	-	-	-	291 000
Autres recettes	-	-	74 000,00	-	1 759 048,00	-	-	-	1 833 048
Total	91 163 977,00	90 000,00	74 000,00	3 140 258,00	5 465 504,00	-	3 903 953,00	-	103 837 692
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									21 413 029

EQUILIBRE FINANCIER

AGREGE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR2 - 2023	BI - 2024	BR2 - 2023	BI - 2024	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	4 258 514	21 413 029	0	0	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	1 938 514	19 989 594			<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>					<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>					<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	2 320 000	1 423 435			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>					<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ;		0		0	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	5 000	5 000	4 000	4 000	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements		0		0	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	3 921 890	5 492 806	2 337 573	1 108 015	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		0	1 832 931	0	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	8 185 404	26 910 834	4 174 504	1 112 015	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	4 010 900	25 798 819	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	-	-	2 320 000	1 423 435	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	-	-	1 690 900	24 375 384	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	8 185 404	26 910 834	8 185 404	26 910 834	TOTAL DES FINANCEMENTS

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers
AGREGE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
AMI Région Ile-de-France	C/ 4671	Aide à la mobilité internationale	14 400	14 400
Equipex E_Diamant	C/ 4434	Opérations particulières avec l'État et les entités publiques	547 065	547 065
TVA	C/ 445	TVA	4 931 341	546 550
TOTAL			5 492 806	1 108 015

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR2-2023	BI - 2024	PRODUITS	BR2-2023	BI - 2024
Personnel	76 726 704	81 264 702	Subventions de l'Etat	91 771 386	91 315 153
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	22 674 363	23 866 340	Fiscalité affectée	121 560	74 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	38 067 796	38 194 872	Autres subventions	9 750 179	6 044 226
			Autres produits	12 391 847	18 105 937
TOTAL DES CHARGES (1)	114 794 500	119 459 574	TOTAL DES PRODUITS (2)	114 034 972	115 539 316
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>		-	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	759 529	3 920 258
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	114 794 500	119 459 574	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	114 794 500	119 459 574

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR2 - 2023	BI - 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-759 529	- 3 920 258
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 563 558,00	11 894 422
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 999 900,00	10 433 818
= CAF ou IAF*	804 129	-2 459 654

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR2-2023	BI - 2024	RESSOURCES	BR2-2023	BI - 2024
Insuffisance d'autofinancement*	0	2 459 654	Capacité d'autofinancement*	804 129	-
			Financement de l'actif par l'État	0	-
Investissements	4 593 419,00	6 977 216	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	3 348 750,00	5 147 803
			Autres ressources	0	-
Remboursement des dettes financières	0	-	Augmentation des dettes financières	0	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	4 593 419	9 436 870	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 152 879	5 147 803
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	440 540	4 289 067

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR2-2023	BI - 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 440 540	-4 289 067
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	3 570 361	21 509 752
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	- 4 010 900	-25 798 819
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	27 798 658	23 509 591
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 48 284 007	-26 774 256
Niveau de la TRESORERIE	76 082 665	50 283 846

Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle		
(1) Solde Initial (début de mois)	76 082 665,82	92 214 973,57	82 086 628,75	71 663 821,09	86 056 718,34	76 763 711,91	69 134 417,11	89 124 710,62	82 569 253,64	75 116 565,17	78 465 945,29	68 569 312,03	76 082 665,82		
ENCAISSEMENTS															
A1. Recettes budgétaires globalisées	22 842 453,33	227 423,54	255 610,28	23 274 389,29	467 561,48	698 469,28	33 073 999,23	399 993,53	662 502,85	14 712 637,67	1 190 830,49	2 127 868,04	99 933 739,00		
Subvention pour charges de service public	22 790 994,25	0,00	0,00	22 790 994,25	0,00	0,00	31 907 391,95	0,00	0,00	13 674 596,55	0,00	0,00	91 163 977,00		
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00		
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 200,00	0,00	74 000,00		
Autres financements publics	0,00	37 420,77	18 106,82	150 890,20	150 890,20	211 246,28	482 848,63	12 071,22	211 246,28	301 780,40	543 204,71	1 020 552,50	3 140 258,00		
Recettes propres	51 459,08	190 002,77	237 503,46	332 504,84	316 671,28	435 423,01	593 758,65	387 922,32	451 256,57	736 260,72	625 425,77	1 107 315,54	5 465 504,00		
A2. Recettes budgétaires fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 903 953,00	3 903 953,00		
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 903 953,00	3 903 953,00		
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
A3. Opérations non budgétaires	105 145,91	-60 799,72	524 150,35	-446 349,52	632 067,13	193 942,30	-625 824,14	89 192,23	845 525,66	-425 973,93	260 007,63	20 931,55	1 112 015,45		
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Prêts : encaissements en capital	0,00	200,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	200,00	4 000,00		
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations gérées en compte de tiers	105 145,91	-60 999,72	523 750,35	-446 749,52	631 667,13	193 542,30	-626 224,14	88 792,23	845 125,66	-426 373,93	259 607,63	20 731,55	1 108 015,45		
TVA encaissée	5 145,91	19 000,28	23 750,35	33 250,48	31 667,13	43 542,30	59 375,86	38 792,23	45 125,66	73 626,07	62 542,58	110 731,55	546 550,40		
Dispositif d'intervention pour comptes de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00	0,00	0,00	0,00	547 065,05	0,00	561 465,05		
Autres encaissements d'opérations gérées	100 000,00	-80 000,00	500 000,00	-480 000,00	600 000,00	150 000,00	-700 000,00	50 000,00	800 000,00	-500 000,00	-350 000,00	-90 000,00	0,00		
A. TOTAL	22 947 599,24	166 623,81	779 760,63	22 828 039,77	1 099 628,60	892 411,59	32 448 175,09	489 185,76	1 508 028,51	14 286 663,74	1 450 838,11	6 052 752,59	104 949 707,45		
DECAISSEMENTS															
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	6 612 640,64	9 638 199,40	10 602 692,18	7 797 234,86	10 014 898,21	8 208 895,05	11 766 032,16	7 015 280,01	8 431 145,38	9 448 954,55	9 371 349,92	21 016 010,85	119 923 333,21		
Personnel	6 527 432,35	6 545 300,05	6 521 258,71	6 335 020,09	6 582 487,82	6 457 477,99	6 750 690,26	6 818 859,63	6 470 180,56	6 835 089,49	7 676 213,85	7 744 691,43	81 264 702,21		
Fonctionnement	70 618,82	2 896 157,00	3 851 290,69	1 201 073,87	3 374 402,68	1 644 528,83	4 068 990,86	174 406,52	1 648 096,37	2 169 715,08	1 555 514,06	12 093 433,23	34 748 228,00		
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Investissement	14 589,47	196 742,36	230 142,78	261 140,91	58 007,71	106 888,23	946 351,05	22 013,86	312 868,46	444 149,97	139 622,02	1 177 886,19	3 910 403,00		
B2. Dépenses sur recettes fléchées	36 775,02	330 982,75	117 693,96	392 655,16	61 663,15	89 391,36	199 846,02	3 600,58	298 312,60	1 043 452,14	1 521 673,20	1 231 342,06	5 327 388,00		
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Fonctionnement	36 775,02	53 807,52	39 513,08	160 748,91	27 796,78	27 994,34	126 374,04	466,29	140 511,34	135 721,08	13 519,82	984 159,76	1 747 388,00		
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Investissement	0,00	277 175,23	78 180,88	231 906,25	33 866,36	61 397,02	73 471,98	3 134,29	157 801,26	907 731,06	1 508 153,38	247 182,29	3 580 000,00		
B3. Opérations non budgétaires	165 875,83	325 786,48	482 182,14	245 252,51	316 073,67	223 419,98	492 003,39	25 762,15	231 259,00	444 876,93	454 448,25	2 090 865,40	5 497 805,75		
Emprunts : remboursement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Prêts : décaissements en capital	0,00	300,00	500,00	500,00	500,00	400,00	500,00	400,00	500,00	400,00	600,00	400,00	5 000,00		
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations gérées en compte de tiers	165 875,83	325 486,48	481 682,14	244 752,51	315 573,67	223 019,98	491 503,39	25 362,15	230 759,00	444 476,93	453 848,25	2 090 465,40	5 492 805,75		
TVA décaissée	15 875,83	375 486,48	431 682,14	224 752,51	355 573,67	193 019,98	541 503,39	20 362,15	255 759,00	470 076,93	473 848,25	1 573 400,35	4 931 340,70		
Dispositif d'intervention pour comptes de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00	0,00	547 065,05	561 465,05		
Autres décaissements d'opérations gérées	150 000,00	-50 000,00	50 000,00	20 000,00	-40 000,00	30 000,00	-50 000,00	5 000,00	-25 000,00	-40 000,00	-20 000,00	-30 000,00	0,00		
B. TOTAL	6 815 291,49	10 294 968,64	11 202 568,28	8 435 142,53	10 392 635,03	8 521 706,39	12 457 881,58	7 044 642,75	8 960 716,98	10 937 283,62	11 347 471,38	24 338 218,31	130 748 526,96		
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	16 132 307,75	-10 128 344,82	-10 422 807,65	14 392 897,24	-9 293 006,42	-7 629 294,80	19 990 293,52	-6 555 456,98	-7 452 688,47	3 349 380,12	-9 896 633,26	-18 285 465,72	-25 798 819,51		
SOLDE CUMULE (1) + (2)	92 214 973,57	82 086 628,75	71 663 821,09	86 056 718,34	76 763 711,91	69 134 417,11	89 124 710,62	82 569 253,64	75 116 565,17	78 465 945,29	68 569 312,03	50 283 846,31	50 283 846,31		
													dont trésorerie fléchée = A2 - B2	-1 423 435,00	
														dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3	-4 385 790,30

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2022 non dénouées	2024	2025	2026
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		45 751 607	44 334 172	6 849 502
Recettes fléchées (b)	264 404 081	3 909 953	-	-
Financements de l'État fléchés				
Autres financements publics fléchés	264 404 081	3 909 953		
Recettes propres fléchées				
Dépenses sur recettes fléchées (c)	218 652 474	5 327 388	37 484 670	-
Personnel AE=CP	-	0	0	0
Fonctionnement et intervention				
AE	5 278 303	1 365 000	33 240 439	
CP	5 084 041	1 747 388	33 240 439	
Investissement				
AE	223 126 548	1 780 000		
CP	213 568 433	3 580 000	4 244 231	
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	45 751 607	-1 417 435	-37 484 670	0
positionnement fin d'exercice(a) + (b) - (c)	45 751 607	44 334 172	6 849 502	6 849 502

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	49 580	1 011 495	1 011 495	-	216 191	216 191	1 011 495	1 011 495	-	216 191	216 191	- 1 178 106	-
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	14 390 360	9 436 732	9 436 732	-	4 234 188	4 234 188	9 436 732	9 436 732	-	4 234 188	4 234 188	719 440	-
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	16 829 229	7 787 576	7 787 576	-	4 857 258	4 857 258	7 787 576	7 787 576	-	4 853 136	4 853 136	4 184 394	4 122
Sciences de l'homme et de la société	2 255 754	630 325	630 325	-	257 774	257 774	630 325	630 325	-	257 774	257 774	1 367 655	-
Interdisciplinaire et transversale	58 100	721 357	721 357	-	10 000	10 000	721 357	721 357	-	10 000	10 000	- 673 257	-
Total contrats de recherche	33 583 023	19 587 485	19 587 485	-	9 575 411	9 575 411	19 587 485	19 587 485	-	9 571 289	9 571 289	4 420 127	4 122
Actions ENS	233 659	-	-	-	81 200	81 200	-	-	-	81 200	81 200	152 459	- 0
Total contrats de formation continue	233 659	-	-	-	81 200	81 200	-	-	-	81 200	81 200	152 459	- 0
CDSN	75 545 161	53 557 135	53 557 135	-	16 669 245	16 669 245	45 982 572	45 982 572	-	19 872 690	19 872 690	5 318 781	4 371 118
Total contrats d'enseignement	75 545 161	53 557 135	53 557 135	-	16 669 245	16 669 245	45 982 572	45 982 572	-	19 872 690	19 872 690	5 318 781	4 371 118
2012-0225 Saclay	268 314 034	228 404 851	228 404 851	-	3 145 000	3 145 000	218 652 474	218 652 474	-	5 327 388	5 327 388	36 764 183	7 569 989
Total programmes pluriannuels d'investissement	268 314 034	228 404 851	228 404 851	-	3 145 000	3 145 000	218 652 474	218 652 474	-	5 327 388	5 327 388	36 764 183	7 569 989
Total	377 675 877	301 549 471	301 549 471	-	29 470 856	29 470 856	284 222 531	284 222 531	-	34 852 567	34 852 567	46 655 549	11 945 229

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélevement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	49 580	-	49 580	49 580	-	-
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	14 390 360	-	14 390 360	5 011 371	2 657 183	6 721 806
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	16 829 229	-	16 829 229	5 912 561	2 657 509	8 259 159
Sciences de l'homme et de la société	2 255 754	-	2 255 754	387 369	30 672	1 837 714
Interdisciplinaire et transversale	58 100	-	58 100	-	-	58 100
Total contrats de recherche	33 583 023	-	33 583 023	11 360 881	5 345 364	16 876 778
Actions ENS	233 659	-	233 659	-	233 659	-
Total contrats de formation continue	233 659	-	233 659	-	233 659	-
CDSN	75 545 161	45 444 257	75 545 161	45 444 257	10 010 896	20 090 008
Total contrats d'enseignement	75 545 161	45 444 257	75 545 161	45 444 257	10 010 896	20 090 008
2012-0225 Saclay	268 314 034	-	268 314 034	264 404 081	3 909 953	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	268 314 034	-	268 314 034	264 404 081	3 909 953	-
Total	377 675 877	45 444 257	377 675 877	321 209 219	19 499 872	36 966 786

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Prévision N (BI + BR)									Prévision N+1 et suivantes						
		Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
			(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Saclay	Investissement	268 314 034	228 404 851	228 404 851	0	3 145 000	3 145 000	218 652 474	218 652 474	0	5 327 388	5 327 388	36 764 183	44 334 172	0			
Total Dépenses d'investissement.PPI.1		268 314 034	228 404 851	228 404 851	0	3 145 000	3 145 000	218 652 474	218 652 474	0	5 327 388	5 327 388	36 764 183	44 334 172	0	0	0	0
Contrats de recherche	Personnel			0		5 298 590	5 298 590			0	4 501 281	4 501 281						
	Fonctionnement et intervention	33 583 023		0		2 145 595	2 145 595			0	2 425 595	2 425 595						
	Investissement			0		2 131 226	2 131 226			0	2 644 413	2 644 413						
Total contrat de recherche.2		33 583 023	19 587 485	19 587 485	0	9 575 411	9 575 411	19 587 485	19 587 485	0	9 571 289	9 571 289	9 000 000	8 500 000	1 294 919	1 794 919	0	0
Contrat de formation continue	Personnel			0		62 200	62 200				62 200	62 200						
	Fonctionnement et intervention	233 659		0		19 000	19 000			0	19 000	19 000						
	Investissement			0		0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total contrat de formation continue.3		233 659	0	0	0	81 200	81 200	0	0	0	81 200	81 200	0	0	0	0	0	0
CDSN	Personnel			0														
	Fonctionnement et intervention	75 545 161	53 557 135	53 557 135	0	16 669 245	16 669 245	45 982 572	45 982 572	0	19 872 690	19 872 690	5 318 781	9 689 899	0			
	Investissement			0		0	0			0	0	0						
Total contrat d'enseignement.4		75 545 161	53 557 135	53 557 135	0	16 669 245	16 669 245	45 982 572	45 982 572	0	19 872 690	19 872 690	5 318 781	9 689 899	0	0	0	0
	Ss total personnel	0	0	0	0	5 360 790	5 360 790	0	0	0	4 563 481	4 563 481	0	0	0	0	0	0
	Ss total fonctionnement et intervention	109 361 843	73 144 620	73 144 620	0	18 833 840	18 833 840	65 570 057	65 570 057	0	22 317 285	22 317 285	5 318 781	9 689 899	0	0	0	0
	Ss total investissement	268 314 034	228 404 851	228 404 851	0	5 276 226	5 276 226	218 652 474	218 652 474	0	7 971 801	7 971 801	36 764 183	44 334 172	0	0	0	0
TOTAL		377 675 877	301 549 471	301 549 471	0	29 470 856	29 470 856	284 222 531	284 222 531	0	34 852 567	34 852 567	14 318 781	18 189 899	1 294 919	1 794 919	0	0

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à N (19)	Encaissement prévu en N (20)	Encaissements prévus en N+1 (21)	Encaissements prévus en N+2 (22)	Encaissements prévus > N+2 (23)
Dépenses d'investissement	Financement de l'Etat*	0	0	0			
	Autres financements publics**	268 314 034	264 404 081	3 909 953			0
Total PPI.1		268 314 034	264 404 081	3 909 953	0	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	494 499	116 266	90 000	160 000	100 000	28 233
	Autres financements publics**	17 971 115	6 555 213	2 846 509	3 000 000	2 722 185	2 847 208
	Autres financements***	15 117 410	4 689 403	2 408 855	3 000 000	2 387 828	2 631 325
Total contrat de recherche.2		33 583 024	11 360 881	5 345 364	6 160 000	5 210 013	5 506 766
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*	8 000		8 000			
	Autres financements publics**	0		0			
	Autres financements***	225 659	0	225 659			
Total contrat de formation continue.3		233 659	0	233 659	0	0	0
CDSN	Financement de l'Etat*	75 545 161	45 444 257	10 010 896	8 136 109	5 063 464	6 890 435
	Autres financements publics**	0	0	0	0	0	0
	Autres financements***	0	0	0	0	0	0
Total contrat d'enseignement.4		75 545 161	45 444 257	10 010 896	8 136 109	5 063 464	6 890 435
	Ss total financement de l'Etat	76 047 660	45 560 523	10 108 896	8 296 109	5 163 464	6 918 668
	Ss total autres financements publics	286 285 149	270 959 293	6 756 462	3 000 000	2 722 185	2 847 208
	Ss total autres financements	15 343 069	4 689 403	2 634 514	3 000 000	2 387 828	2 631 325
TOTAL		377 675 878	321 209 219	19 499 872	14 296 109	10 273 477	12 397 201

TABLEAU 11
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI			
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	30 734 910		
	2	Niveau initial du fonds de roulement	27 798 658		
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 48 284 007		
	4	Niveau initial de la trésorerie	76 082 665		
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	37 919 991		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	38 162 674		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement - AE 2022	121 748 451		
	6	Résultat patrimonial	- 3 920 258		
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	- 2 459 654		
	8	Variation du fonds de roulement	- 4 289 067		
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	-	
			Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
			Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
			Cautionnements et dépôts	-	
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	-	
			Variation des stocks	+ / -	
			Production immobilisée	+	
			Charges sur créances irrécouvrables	-	
			Produits divers de gestion courante	+	
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	17 123 962	
			Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
			Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	28 743 849
			Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	- 11 619 887
			Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		- 21 413 029	
		12.a	Recettes budgétaires	103 837 692,00	
		12.b	Crédits de paiement ouverts - CP 2022	125 250 721,00	
13	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers		- 4 384 790		
14	Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers		- 1 000		
15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		- 25 798 819		
	15.a	dont variation de la trésorerie fléchée	- 1 423 435		
	15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	- 24 375 384		
16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		21 509 752		
17	Restes à payer (AE 2022-CP 2022)		- 3 502 270		
18	Niveau final de restes à payer		27 232 640		
Stocks finaux	19	Niveau final du fonds de roulement	23 509 591		
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 26 774 255		
	21	Niveau final de la trésorerie	50 283 846		
		21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	36 496 556	
		21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	13 787 290	

■ Comptabilité budgétaire
■ Comptabilité générale

TABLEAU 11
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Unités	Moyens ENS Paris-Saclay			Moyens des autres tutelles					Total
	dotation 2024			dotation 2023 - effectif prévisionnel au 1er janvier 2024					
	effectif prévisionnel au 1er janvier 2024			Autres établissements tutelles Paris-Saclay	CNRS - INRIA - INSERM		Etablissements tutelles extérieurs Paris-Saclay		
	Total* : Fonctionnement Investissement :			Site Paris-Saclay	ext. Saclay				
CB UMR Centre Giovanni Borelli	43 470 €	Fonctionnement : 43 470 €	Investissement :	0	Fonctionnement et Investissement :	77 000 €	Fonctionnement et Investissement :	49 300 €	169 770 €
	Personnel	BIATSS : 1 emplois EC : 21 emplois		Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 0 emplois	Personnel	ITA : 5 3 emplois CR/DR : 4 5 emplois	Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 28 emplois
CEPS Centre d'Économie de l'ENS Paris-Saclay	10 816 €	Fonctionnement : 10 816 €	Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		10 816 €
	Personnel	BIATSS : 1 emplois EC : 9 emplois		Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 5 emplois	Personnel	ITA : 5 3 emplois CR/DR : 1 emplois	Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 0 emplois
CRD Centre de Recherche en Design	15 000 €	Fonctionnement : 15 000 €	Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :	20 000 €	35 000 €
	Personnel	BIATSS : 1 emplois EC : 5 emplois		Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 1 emplois	Personnel	ITA : 0 emplois CR/DR : 0 emplois	Personnel	BIATSS : 1 emplois EC : 5 emplois
IDHES UMR 8533 Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie	22 960 €	Fonctionnement : 17 770 €	Investissement : 5 190 €	24 803 €	Fonctionnement et Investissement :	37 500 €	Fonctionnement et Investissement :	67 071 €	152 334 €
	Personnel	BIATSS : 1 emplois EC : 5 emplois		Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 10 emplois	Personnel	ITA : 0 1 emplois CR/DR : 5 5 emplois	Personnel	BIATSS : 1 emplois EC : 39 emplois
ISP UMR 7220 Institut des Sciences Sociales du Politique	16 129 €	Fonctionnement : 16 129 €	Investissement :		Fonctionnement et Investissement :	72 000 €	Fonctionnement et Investissement :	43 416 €	131 545 €
	Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 7 emplois		Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 1 emplois	Personnel	ITA : 2 3 emplois CR/DR : 5 8 emplois	Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 37 emplois
LBPA UMR 8113 Laboratoire de Biotechnologies et Pharmacologie Appliquées	38 077 €	Fonctionnement : 33 077 €	Investissement : 5 000 €		Fonctionnement et Investissement :	145 000 €	Fonctionnement et Investissement :		183 077 €
	Personnel	BIATSS : 1 emplois EC : 7 emplois		Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 0 emplois	Personnel	ITA : 3 0 emplois CR/DR : 14 0 emplois	Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 1 emplois
LMF Laboratoire de Méthodes Formelles	37 881 €	Fonctionnement : 32 881 €	Investissement : 5 000 €	55 823 €	Fonctionnement et Investissement :	6 000 €	Fonctionnement et Investissement :		99 704 €
	Personnel	BIATSS : 2 emplois EC : 9 emplois		Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 5 emplois	Personnel	ITA : 2 emplois CR/DR : 26 emplois	Personnel	BIATSS : 1 emplois EC : 16 emplois
LMPS Laboratoire de Mécanique Paris-Saclay	96 640 €	Fonctionnement : 71 640 €	Investissement : 25 000 €	66 000 €	Fonctionnement et Investissement :	115 000 €	Fonctionnement et Investissement :		277 640 €
	Personnel	BIATSS : 2 emplois EC : 25 emplois		Personnel	BIATSS : 1 emplois EC : 16 emplois	Personnel	ITA : 5 0 emplois CR/DR : 13 0 emplois	Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 12 emplois
LUMIN Laboratoire Lumière-Matière aux Interfaces	45 925 €	Fonctionnement : 45 925 €	Investissement :	44 936 €	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		90 861 €
	Personnel	BIATSS : 6 emplois EC : 12 emplois		Personnel	BIATSS : 2 emplois EC : 5 emplois	Personnel	ITA : 5 0 emplois CR/DR : 7 0 emplois	Personnel	BIATSS : 0 emplois EC : 4 emplois

Unités	Moyens ENS Paris-Saclay dotation 2024 effectif prévisionnel au 1er janvier 2024			Moyens des autres tutelles dotation 2023 - effectif prévisionnel au 1er janvier 2024					Total			
				Autres établissements tutelles Paris-Saclay		CNRS - INRIA - INSERM Site Paris-Saclay ext. Saclay		Etablissements tutelles extérieurs Paris-Saclay				
	Total* : Fonctionnement Investissement :			Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :				
LURPA EA 1385 Laboratoire Universitaire de Recherche en Production Automatisée	21 977 €	Fonctionnement Investissement :	18 697 € 3 280 €	24 374 €		Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :	46 351 €			
	Personnel	BIATSS : EC :	4 5 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	0 6 emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	0 0 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	0 0 emplois emplois
PPSM UMR 8531 Labo. de photophysique et photochimie supramoléculaire et macromoléculaires	50 439 €	Fonctionnement Investissement :	43 439 € 7 000 €			57 775 €		Fonctionnement et Investissement :	108 214 €			
	Personnel	BIATSS : EC :	3 6 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	0 0 emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	3 8 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	0 0 emplois emplois
SATIE UMR 8029 Laboratoire Systèmes des Technologies de l'Information et de l'Energie	48 179 €	Fonctionnement Investissement :	48 179 €					Fonctionnement et Investissement :	190 116 €	238 295 €		
	Personnel	BIATSS : EC :	3 11 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois 15 emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	6 3 emplois 1 emplois	Personnel	BIATSS : EC/CR/DR :	8 39 emplois emplois
GIS Gerpisa Groupe d'études et de Recherche Permanent sur l'Industrie et les Salariés de l'Automobile	5 000 €	Fonctionnement Investissement :	5 000 €					Fonctionnement et Investissement :	22 500 €	27 500 €		
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois
Farman FR 3311 Institut Farman FR 3311	30 000 €	Fonctionnement Investissement :	30 000 €			5 000 €		Fonctionnement et Investissement :	35 000 €			
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois
IdA FR 3242 Institut d'Alembert FR 3242	60 000 €	Fonctionnement Investissement :	60 000 €			12 500 €		Fonctionnement et Investissement :	72 500 €			
	Personnel	BIATSS : EC :	2 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois
IRL Relax UMI 2000 Laboratoire franco-indien Research Lab in Computer Science	10 000 €	Fonctionnement Investissement :	10 000 €			30 000 €		Fonctionnement et Investissement :	45 000 €			
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois
MSH USR 3683 Maison des sciences de l'homme	15 000 €	Fonctionnement Investissement :	15 000 €			10 000 €		Fonctionnement et Investissement :	37 200 €			
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois 0,5 emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	2 emplois emplois	Personnel	BIATSS : CR/DR :	emplois emplois
Intervention	32 849 €	Fonctionnement Investissement :	32 849 €					Fonctionnement et Investissement :	32 849 €			
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois
Pôle prototypage (commun formation-recherche)	24 000 €	Fonctionnement Investissement :	24 000 €					Fonctionnement et Investissement :	24 000 €			
	Personnel	BIATSS : EC :	1 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois
Total	624 342 €	Fonctionnement Investissement :	573 872 € 50 470 €	228 136 €		567 775 €		Fonctionnement et Investissement :	397 403 €	1 817 656 €		
	Personnel	BIATSS : EC :	28 122 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	3 65 emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	38 10 emplois 20 emplois	Personnel	BIATSS : EC :	11 181 emplois emplois

* hors investissements dans le cadre du PPI Foster ou du dialogue de gestion

Tableaux budgétaires : Budget principal

Projet de budget initial

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BR2-2023	BI 2024	BR2-2023	BI - 2024	BR2-2023	BI - 2024	
Personnel	76 731 427	81 264 702	76 731 427	81 264 702	102 293 671	99 933 739	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	22 674 363	23 866 340	22 674 363	23 866 340	91 670 190	91 163 977	Subvention pour charges de service public
					144 046	90 000	Autres financements de l'Etat
					121 560	74 000	Fiscalité affectée
Fonctionnement	26 856 972	33 941 533	24 920 526	34 748 228	4 702 887	3 140 258	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	9 670 422	9 841 288	9 670 422	9 841 288	5 654 988	5 465 504	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	17 186 551	24 100 245	15 250 105	24 906 940			
					-	-	Recettes fléchées **
					0	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	2 776 679	3 397 216	2 580 232	3 910 403	0	-	Autres financements publics fléchés
<i>Dont AE = CP</i>	709 262	3 397 216	709 262	3 397 216	0	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	2 067 417		1 870 970	513 187			
TOTAL DES DÉPENSES	106 365 078	118 603 451	104 232 185	119 923 333	102 293 671	99 933 739	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent					-		
					1 938 514	19 989 594	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			PRINCIPAL					
Budget	Dépenses de l'organisme		Fonctionnement et intervention	CP	Investissement	CP	Total	
	Personnel						AE	AE
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150	81 050 943	81 050 943	33 238 533	33 961 228	3 397 216	3 910 403	117 686 692	118 922 574
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 602 204	12 602 204	594 983	594 983	70 899	70 899	13 268 086	13 268 086
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	41 667 970	41 667 970	817 102	817 102	318 621	318 621	42 803 693	42 803 693
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 258 395	2 258 395	17 169 245	20 372 690	-	-	19 427 640	22 631 085
D105 - Bibliothèques et documentation	489 326	489 326	300 000	300 000	-	-	789 326	789 326
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	399 227	399 227	62 577	62 577	30 000	30 000	491 804	491 804
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	3 464 192	3 464 192	762 967	762 967	218 662	218 662	4 445 821	4 445 821
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 635 796	5 635 796	1 283 020	1 563 020	1 929 844	2 443 031	8 848 660	9 641 847
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 013 674	1 013 674	114 889	114 889	8 190	8 190	1 136 753	1 136 753
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	49 960	49 960	117 000	117 000	-	-	166 960	166 960
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	10 000	10 000	-	-	10 000	10 000
D114 - Immobilier	2 297 987	2 297 987	9 524 750	6 680 000	420 000	420 000	12 242 737	9 397 987
D115 - Pilotage et support	11 172 212	11 172 212	2 482 000	2 566 000	401 000	401 000	14 055 212	14 139 212
Programme 231	213 759	213 759	703 000	787 000	-	-	916 759	1 000 759
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	632 000	716 000	-	-	632 000	716 000
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	213 759	213 759	71 000	71 000	-	-	284 759	284 759
Total	81 264 702	81 264 702	33 941 533	34 748 228	3 397 216	3 910 403	118 603 451	119 923 333

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			PRINCIPAL						
Budget	Recettes de		Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Recettes fléchées			Total
	Recettes globalisées					Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	
Subvention pour charges de service public	91 163 977	-	-	-	-	-	-	-	91 163 977
Droits d'inscription	-	-	-	-	735 200	-	-	-	735 200
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	257 419	-	-	-	257 419
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	350 000	-	-	-	350 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 072 837	-	-	-	2 072 837
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	0
ANR investissements d'avenir	-	-	-	681 931	-	-	-	-	681 931
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	1 014 214	-	-	-	-	1 014 214
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	144 803	-	-	-	-	144 803
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	152 598	-	-	-	-	152 598
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	90 000	-	1 146 712	-	-	-	-	1 236 712
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	291 000	-	-	-	291 000
Autres recettes	-	-	74 000	-	1 759 048	-	-	-	1 833 048
Total	91 163 977	90 000	74 000	3 140 258	5 465 504	-	-	-	99 933 739
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									19 989 594

EQUILIBRE FINANCIER

PRINCIPAL

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR2-2023	BI 2024	BR2-2023	BI 2024	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	1 938 514	19 989 594			Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ;	5 000	5 000	4 000	4 000	Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements					Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	3 921 890	5 492 806	2 337 573	1 108 015	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		0	1 832 931		Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	5 865 404	25 487 400	4 174 504	1 112 015	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0	0	1 690 900	24 375 384	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	0	0	0	0	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	0	0	1 690 900	24 375 384	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	5 865 404	25 487 400	5 865 404	25 487 400	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR2 - 2023	BI - 2024	PRODUITS	BR - 2023	BI - 2024
Personnel	76 726 704	81 264 702	Subventions de l'Etat	91 771 386	91 315 153
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	22 674 363	23 866 340	Fiscalité affectée	121 560	74 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	27 774 455	26 736 143	Autres subventions	8 715 270	4 296 838
			Autres produits	3 133 415	8 394 596
TOTAL DES CHARGES (1)	104 501 159	108 000 845	TOTAL DES PRODUITS (2)	103 741 631	104 080 587
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>		-	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	759 529	3 920 258
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	104 501 159,40	108 000 845	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	104 501 159	108 000 845

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR2- 2023	BI - 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-759 529	-3 920 258
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 305 126,00	2 397 990,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	741 468,00	937 386,00
= CAF ou IAF*	804 129	-2 459 654

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR2 - 2023	BI - 2024	RESSOURCES	BR2 - 2023	BI - 2024
Insuffisance d'autofinancement*	-	2 459 654	Capacité d'autofinancement*	804 129,23	-
			Financement de l'actif par l'État	-	-
Investissements	3 093 419,00	3 397 216,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 848 750,00	1 567 803,00
			Autres ressources	-	-
Remboursement des dettes financières	-		Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 093 419	5 856 870	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 652 879	1 567 803
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	440 540	4 289 067

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR2-2023	BI 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 440 539,77	-4 289 067
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 250 360,52	20 086 317
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	- 1 690 900,29	-24 375 384
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	27 798 196,23	23 509 129
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 10 364 477,98	9 721 839
Niveau de la TRESORERIE	38 162 674,21	13 787 290

**Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération
immobilière**

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Dépenses					Recettes			
	AE		CP		Recettes			
	BR2-2023	BI - 2024	BR2-2023	BI - 2024	BR2 - 2023	BI - 2024		
Personnel	0	0	0	0	0	0	Recettes globalisées	
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	0	0	0	0	0	0	Subvention pour charges de service public	
					0	0	Autres financements de l'Etat	
					0	0	Fiscalité affectée	
Fonctionnement	720 000,00	1 365 000,00	820 000,00	1 747 388,00	0	0	Autres financements publics	
<i>Dont AE = CP</i>	-	-	-	-	0	0	Recettes propres	
<i>Dont AE <> CP</i>	720 000,00	1 365 000,00	820 000,00	1 747 388,00				
					0	3 903 953,00	Recettes fléchées **	
					0	-	Financements de l'Etat fléchés	
Investissement	1 477 534,00	1 780 000,00	1 500 000,00	3 580 000,00	0	3 903 953,00	Autres financements publics fléchés	
<i>Dont AE = CP</i>	-	-	-	-	0	-	Recettes propres fléchées	
<i>Dont AE <> CP</i>	1 477 534,00	1 780 000,00	1 500 000,00	3 580 000,00				
TOTAL DES DÉPENSES	2 197 534	3 145 000	2 320 000	5 327 388	0	3 903 953	TOTAL DES RECETTES	
Solde budgétaire - Excédent					-	2 320 000	1 423 435	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT		SACLAY						
Budget	Dépenses de l'organisme		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	Personnel							
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150	-	-	1 365 000,00	1 747 388,00	1 780 000,00	3 580 000,00	3 145 000,00	5 327 388,00
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 - Immobilier	-	-	1 365 000,00	1 747 388,00	1 780 000,00	3 580 000,00	3 145 000,00	5 327 388,00
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme 231	-	-	-	-	-	-	-	-
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	1 365 000,00	1 747 388,00	1 780 000,00	3 580 000,00	3 145 000,00	5 327 388,00

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT		SACLAY							
Budget	Recettes globalisées			Recettes de l'organisme					Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Recettes fléchées			
						Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	3 903 953,00	-	3 903 953,00
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	3 909 953,00	-	3 903 953,00

EQUILIBRE FINANCIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR2 - 2023	BI - 2024	BR2-2023	BI - 2024	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	2 320 000	1 423 435			- Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	-	-	-	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	-	-	-	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	-	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 320 000	1 423 435	0	0	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0		2 320 000	1 423 435	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	0		2 320 000	1 423 435	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	0		0	0	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	2 320 000	1 423 435	2 320 000	1 423 435	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR2-2023	BI - 2024	PRODUITS	BR2-2023	BI - 2024
Personnel	-	-	Subventions de l'Etat	-	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	-	Fiscalité affectée	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	10 293 341,00	11 458 729,00	Autres subventions	1 034 909	1 747 388,00
			Autres produits	9 258 432,00	9 711 341,00
TOTAL DES CHARGES (1)	10 293 341	11 458 729	TOTAL DES PRODUITS (2)	10 293 341	11 458 729
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	-	-	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 293 341	11 458 729	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 293 341	11 458 729

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR2 - 2023	BI - 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 258 432,00	9 496 432,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 258 432,00	9 496 432,00
= CAF ou IAF*	-	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits con

EMPLOIS	BR2- 2023	BI - 2024	RESSOURCES	BR2 - 2023	BI - 2024
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	-	-
Investissements	1 500 000,00	3 580 000,00	Financement de l'actif par l'État	-	-
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 500 000,00	3 580 000,00
			Autres ressources	-	-
Remboursement des dettes financières	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 500 000	3 580 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 500 000	3 580 000,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR2-2023	BI- 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 320 000,00	1 423 435
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	- 2 320 000,00	- 1 423 435,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	461,49	461,49
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 37 919 529,51	-36 496 095
Niveau de la TRESORERIE	37 919 991,00	36 496 556,00

Documents complémentaires

I/ Vie étudiante

Montant prévisionnel du budget alloué à la vie étudiante pour l'année 2024, y compris masse salariale, accueil, action sociale, médecine de prévention, activités sportives et culturelles portées par l'École.

Axes	CVEC	%	Ecole	Total
Amélioration de l'accueil des étudiants	16 000 €	22%	14 700 €	30 700 €
Culture	13 750 €	19%	17 700 €	23 950 €
Santé/prévention	20 250 €	27%	20 800 €	41 050 €
Médecine de prévention	10 000 €	14%	60 000 €	70 000 €
Sport	4 000 €	5%	14 000 €	18 000 €
Action sociale	10 000 €	14%	2 500 €	12 500 €
Budget prévisionnel recettes 2024	74 000 €	100%	129 700 €	196 200 €

II/ Adhésions

Institutions	Tarif TTC *	Ventilation							
		Mutualisé	SATIE	LMPS	LURPA	CB	DER GM	DER GCE	FoCo
Fondation Mathématique Jacques Hadamard (FMJH)	20 000 €	100%							
GIP Villebon Charpak	15 000 €	100%							
IncubAlliance	8 400 €	100%							
System@tic Paris-Région	6 000 €	100%							
Cap Digital Paris-Région	5 280 €	100%							
ASTech Paris Région	3 402 €		50%	50%					
Ter@tec (Pôle européen de compétence en simulation numérique haute performance)	2 000 €					100%			
Association GAIA-X Foundation	3 000 €					100%			
Institut Français de BioFabrication (CellSpace)	1 000 €	100%							
Conférence des Présidents d'Université (CPU)	15 750 €	100%							
Conférence des Grandes Ecoles (CGE)	3 900 €	100%							
European University Association (EUA)	4 763 €	100%							
Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)	2 800 €	100%							
Campus France	2 706 €	100%							
Mission Interuniversitaire de Coordination des Échanges Franco-Américains (MICEFA)	3 150 €	100%							
Science Accueil	7 665 €	100%							
Agence de Modernisation des Universités et Etablissements (AMUE)	13 281 €	100%							
Association Cocktail	161 242 €	100%							
Réseau informatique Paris-Saclay	37 080 €	100%							
Association des directeurs généraux des services	400 €	100%							
Heads of University Management & Administration Network in Europe (HUMANE)	570 €	100%							
Association des directeurs financiers d'établissements publics d'enseignement supérieur	200 €	100%							
Association DRH SUP	250 €	100%							
Association des responsables de communication de l'enseignement supérieur (ARCES)	180 €	100%							
Association française des fundraisers	347 €	100%							
Réseau des affaires juridiques de l'ESRI (JURISUP)	600 €	100%							
Réseau des directrices et directeurs des relations internationales d'établissement d'ESR (RISUP)	300 €	100%							
Fédération nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur (FNCAS)	833 €	100%							
Réseau Curie (Valorisation de la recherche et transfert de technologies)	840 €	100%							
Association CAP ANR (Conseils et Appuis aux Appels à projets Nationaux de Recherche)	200 €	100%							
Agence pour la protection des programmes (APP)	996 €	100%							
Conférence permanente des chargé(es) de mission Egalité Diversité (CPED)	500 €	100%							
Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur (CIRSES)	450 €								
association nationale des VP et chargés de mission en charge de la TEX des universités (VP-trees)	100 €	100%							

Institutions	Tarif TTC *	Ventilation							
		Mutualisé	SATIE	LMPS	LURPA	CB	DER GM	DER GCE	FoCo
Comité des Services informatique de l'enseignement supérieur et de la recherche (CSIESR)	500 €	100%							
Club des Utilisateurs de Micro-ordinateurs dans l'Education	0 €	100%							
Association Nationale des Services TICE et Audiovisuels de l'enseignement supérieur (ANSTIA)	0 €	100%							
Comité des usages mutualisés du numérique pour l'enseignement (CUME)	250 €	100%							
Réseau Transversale des Réseaux Arts-Sciences (TRAS)	700 €	100%							
Réseau national des arts hybrides et cultures numériques (HACNUM)	500 €	100%							
Association SIGEM	105 €	100%							
Association Femmes et Sciences	500 €	100%							
Société française de physique (SFP) - Olympiades de physique	700 €	100%							
Association Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue (CDSUFC)	1 200 €								100%
Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion (DFGC)	200 €								100%
Institut pour la recherche appliquée et l'expérimentation en génie civil - IREX	360 €			100%					
Association pour la promotion de l'enseignement de la construction en acier (APK)	300 €							100%	
Alert (Alliance of Laboratories in Europe for Research and Technology) Geomaterials	400 €			100%					
Association française de génie parasismique	530 €			100%					
Fondation franco-norvégienne pour la recherche scientifique et technique	600 €			100%					
Association française de génie civil (AFGC)	760 €			100%					
Groupement francophone des utilisateurs de CATIA (GFUC)	250 €						100%		
Training for Coordinate Metrology (CM TRAIN)	850 €				100%				
Association Usinage Très Grande Vitesse (AUTGV)	190 €				100%				
ESUP	2 625 €	100%							
Total	334 704 €	317 587 €	1 701 €	4 351 €	1 040 €	5 000 €	250 €	300 €	1 400 €

* : tarifs donnés à titre indicatif

III/ Tarifs de la formation

III.1/ Formation initiale⁷

■ Diplôme de l'ENS Paris-Saclay

- public** : normaliens élèves et normaliens étudiants ;
- droits d'inscription** : 377 € avec exonération de droit dans le cas suivants :
 - **exonération totale** pour les boursiers sur critères sociaux et les normaliens étudiants en mobilité internationale entrante dans le cadre d'un accord de partenariat prévoyant des modalités d'exonération ;
 - **exonération partielle** pour les normaliens qui, dans le cadre de la scolarité à l'École, doivent obligatoirement s'inscrire à deux diplômes nationaux, ou à une formation de l'ENS Paris-Saclay et à un diplôme national. Le montant de l'exonération est celui des droits d'inscription au diplôme national au taux réduit en vigueur si les deux inscriptions aux diplômes nationaux sont effectuées dans le même établissement, sinon le montant de l'exonération est celui au taux plein ;
 - **exonération à hauteur de 50%** lors d'une année de césure (droits d'inscription : 189 €) ;
 - peuvent être exonérés, sur demande et après avis de la commission d'exonération :
 - les normaliens étudiants ne remplissant pas les conditions de nationalité pour être éligibles aux bourses sur critères sociaux ;
 - tout normalien faisant face à une situation exceptionnelle.

■ Diplôme « Année de recherche thématique »

- public** : normaliens élèves, normaliens étudiants et étudiants ;
- droits d'inscription** : montant des droits d'inscription au diplôme national de master (taux plein) avec exonération totale pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ;
- frais de formation** : 1 575 €, avec exonération dans les cas suivants :
 - **exonération totale** pour les normaliens et les étudiants inscrits l'année précédente à l'Université Paris-Saclay ou dans un des établissements de l'Université Paris-Saclay, et pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ;

⁷ En cas de démission après le début de l'année universitaire, les droits d'inscription et les frais de formation sont acquis à l'établissement.

- **exonération à hauteur de 50%** pour les étudiants des établissements partenaires de l'ENS Paris-Saclay (droits d'inscription 788 €).

■ **Formation en Économie (niveau 3^e année de licence)**

public : normaliens élèves et normaliens étudiants ;

droits d'inscription : montant des droits d'inscription au diplôme national de licence (taux normal) avec exonération totale pour les boursiers sur critères sociaux.

■ **Préparation à l'agrégation (niveau master)**

public : titulaires d'un M2 FESup (Formation à l'enseignement supérieur) de l'Université Paris-Saclay ;

droits d'inscription : montant des droits d'inscription au diplôme national de master (taux plein).

FORMATION PRÉPARÉE	Taux
Diplôme de normalien l'ENS Paris-Saclay	377 €
Diplôme de normalien de l'ENS Paris-Saclay dans le cadre d'une réinscription autorisée suite à un ajournement au diplôme de normalien	189 €
Diplôme de normalien de l'ENS Paris-Saclay avec inscription obligatoire dans le cadre de la scolarité à l'École à une licence dans l'établissement (ENS Paris-Saclay)	377 €
Diplôme de normalien de l'ENS Paris-Saclay avec inscription obligatoire dans le cadre de la scolarité à l'École à deux licences dans deux établissements (hors ENS Paris-Saclay)	189 €
Diplôme de normalien de l'ENS Paris-Saclay dans le cadre d'un Congé sans Traitement pour convenance personnelle	377 €
Diplôme de normalien de l'ENS Paris-Saclay dans le cadre d'un Congé sans Traitement pour insuffisance de résultat	377 €
Diplôme de normalien de l'ENS Paris-Saclay dans le cadre d'un Congé sans Traitement pour convenance personnelle + Césure du diplôme de l'ENS Paris-Saclay	189€
Diplôme de normalien de l'ENS Paris-Saclay dans le cadre d'une césure	189€
Préparation à l'agrégation pour les titulaires d'un M2 FeSup de l'ENS Paris Saclay du même parcours	243 €
Licence	170 €
Diplôme Année de recherche thématique (ARRC, ARTeQ, ARIA, ARéCO)	
Droits d'inscription	243 €
Frais de formation *	1575 €
* Exonération totale pour normaliens et étudiants inscrits en 2022-23 au sein d'un établissement de l'Université Paris-Saclay	100%
*Exonération totale pour les boursiers sur critères sociaux	100%
*Exonération partielle pour les étudiants des établissements partenaires de l'ENS Paris-Saclay	50%
Master	
Droits d'inscription	243 €
Césure en Master (Etudiant)	159 €

III.2/ Formation continue

III.2.1/ Formation continue avec intégration en formation initiale⁸

1ère année de master	Plein tarif - Salarié en projet transition professionnelle ou plan développement des compétences	450 H en centre	4 900 €	+ droits d'inscription en master (non remboursés en cas d'abandon de la formation)
	Personnel MEN ou MESRI (titulaire ou contractuel à temps plein l'année précédente) - Demandeur d'emploi - Etranger RI (exonération 50 %)		2 450 €	
2ème année de master autre que FESup	Plein tarif - Salarié en projet transition professionnelle ou plan développement des compétences	400 H en centre	6 300 €	
	Personnel MEN ou MESRI (titulaire ou contractuel à temps plein l'année précédente) - Demandeur d'emploi - Etranger RI (exonération 50 %)		3 150 €	
2ème année de master FESup / Préparation à l'agrégation	Plein tarif - Salarié en projet transition professionnelle ou plan développement des compétences	800 H en centre	7 800 €	
	Personnel MEN ou MESRI (titulaire ou contractuel à temps plein l'année précédente) - Demandeur d'emploi - Etranger RI (exonération 50 %)		3 900 €	
	ATER ou Docteur l'année précédente (exonération 80 %)		1 560 €	
Année de recherche thématique (ARIA / ARTeQ / ARRC / AREco)	Plein tarif - Salarié en projet transition professionnelle ou plan développement des compétences	200 H en centre	4 500 €	
	Demandeur d'emploi - Individuel payant sans prise en charge - Etranger RI (exonération 40 %)		2 700 €	
Unité d'enseignement de master à l'unité et par blocs de compétences	Individuel payant (sans prise en charge)	par heure	36 €	
	Salarié (plan de développement des compétences)		72 €	
	Individuel payant (sans prise en charge)	par heure	18 €	à partir de la 51ème H (plafond correspondant au prix de la formation)
	Salarié (plan de développement des compétences)		36 €	
Frais de gestion de dossier			450 €	

⁸ En cas de démission après le début de l'année universitaire, les droits d'inscription sont acquis à l'établissement et les frais de formation dus au *prorata temporis*.

III.2.2/ Formation continue avec groupes spécifiques

Intitulé	Public	Nombre d'heures	Tarif TTC 2024	Tarif Heure-stagiaire
Anglais scientifique	Individuel payant (sans prise en charge)	20	1 200 €	Formations courtes
	Salarié (plan de développement des compétences)	20	1 400 €	
Anglais scientifique - en intra (groupe de 8 max)	Commanditaire public ou privé	20	6 400 €	
Méthodes d'amplification et de détection des acides nucléiques	Commanditaire public ou privé	14	1 500 €	
Simulation dynamique des systèmes multicorps	Commanditaire public ou privé	30	3 000 €	
L'enseignement par les TP "Systèmes"	Commanditaire public ou privé	12	1 400 €	
Dimensionnement en mécanique	Commanditaire public ou privé	30	1 800 €	
Bases de CATIA v5	Commanditaire public ou privé	24	1 440 €	
Éléments finis sous CATIA v5	Commanditaire public ou privé	48	4 850 €	
Prototypage rapide, moulage à la cire perdue	Commanditaire public ou privé	14	1 500 €	
Initiation à la CFAO et à l'usinage sur MOCN	Commanditaire public ou privé	7	750 €	
Machines électriques non conventionnelles	Commanditaire public ou privé	24	2 550 €	
Fondements de l'intelligence artificielle et du machine learning	Commanditaire public ou privé	14	1 400 €	
DSCG - Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (sur 2 ans) - Niveau 7 (anciennement niveau I)	Individuel payant	900 H ou modules à la carte	8 550 €	9,50 €/ heure-stagiaire
	Individuel en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences		13 500 €	15 €/ heure-stagiaire
	Individuel en contrat de professionnalisation			entre 11 € et 15 €/ heure-stagiaire (selon prise en charge OPCO)
	Individuel en contrat d'apprentissage			niveau de prise en charge moyen - Coût contrat à 7 500 € (selon prise en charge OPCO)
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion (sur 2 ans) - Niveau 6 (anciennement niveau II)	Individuel payant	900 H ou modules à la carte	7 200 €	8 €/ heure-stagiaire
	Individuel en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences		13 500 €	15 €/ heure-stagiaire
	Individuel en contrat de professionnalisation			entre 9,15 € et 12 €/ heure-stagiaire (selon prise en charge OPCO)
VAPP - Etude d'un dossier de demande de validation des études, des acquis personnels et professionnels		par dossier VAPP	250 €	
Intervention d'audit, de conseil, d'ingénierie, d'expertise et d'étude		Tarif journée	1 800 €	

III.2.3/ Autres

- ❑ Étude d'un dossier de demande de validation des études, des acquis personnels et professionnels (VAPP) : 250 €.
- ❑ Intervention d'audit, de conseil, d'ingénierie, d'expertise et d'étude : 1 600 € la journée d'intervention.

Projet de budget initial

BUDGET INITIAL 2024

Présenté par la présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

À Gif-sur-Yvette, le 15 décembre 2023

La présidente,

Nathalie CARRASCO